

MINISTERE DU COMMERCE  
ET DE L'INDUSTRIE

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

CELLULE DE PLANIFICATION ET DE STATISTIQUE  
DU SECTEUR INDUSTRIE, COMMERCE, ARTISANAT,  
EMPLOI ET PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT PRIVE

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple - Un But - Une Foi

\*\*\*\*\*

## ***RAPPORT DE LA REVUE SECTORIELLE***

**ANNEE 2015**

***SECTEUR INDUSTRIE, COMMERCE, ARTISANAT, EMPLOI ET  
PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT PRIVE***

**Mai 2016**

## SOMMAIRE

Sigles et abréviations .....	3
Liste des tableaux .....	5
Introduction.....	8
1. Bilan.....	10
1.1 Rappel des politiques et stratégies de développement au niveau du secteur .....	10
1.2 Bilan de la mise en œuvre des politiques et des stratégies de développement du secteur .....	13
1.2.1. Commerce et Industrie.....	13
1.2.1.1. Commerce .....	13
1.2.1.2. Industrie.....	16
1.2.2. Artisanat et Tourisme.....	19
1.2.2.1. Artisanat.....	19
1.2.2.2. Tourisme.....	21
1.2.3. Emploi et Formation Professionnelle .....	22
1.2.3.1. Emploi.....	22
1.2.3.2. Formation Professionnelle.....	34
1.2.4. Promotion de l'Investissement privé .....	36
1.3 Etat de l'exécution budgétaire .....	39
1.3.1. Ministère du Commerce et de l'Industrie.....	39
1.3.2. Ministère de la Promotion de l'Investissement et du Secteur Privé.....	43
1.3.3. Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme .....	45
1.3.4. Ministère en charge de l'Emploi et de la Formation Professionnelle .....	48
1.4 Indicateurs sectoriels inscrits dans la matrice de macro-pilotage du CSCR 2012 - 2017 .....	52
1.5 Autres indicateurs pertinents du secteur par domaine .....	53
1.6 Description du cadre partenarial.....	57
2. Problèmes et contraintes .....	62
3. Perspectives.....	63
4. Recommandations .....	65
4.1. Suivi de la mise en œuvre des recommandations issues de la revue sectorielle 2014 .....	65
4.2. Recommandations de la revue sectorielle 2015 .....	68
5. Conclusion .....	69

## **Sigles et abréviations**

---

AFD	Agence Française pour le Développement
AMANORM	Agence Malienne de Normalisation et de Promotion de la Qualité
ANPE	Agence Nationale pour l'Emploi
APCMM	Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali
APEJ	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
API-MALI	Agence pour la Promotion des Investissements au Mali
BATEXCI	Bakary Textiles et Cissé Industrie
BIT	Bureau International du Travail
BNDA	Banque Nationale de Développement Agricole
BNSTP	Bourse Nationale de Sous-traitance et de Partenariat
BRS	Banque Régionale de Solidarité
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAAGM	Cellule d'Appui à l'Aménagement et à la Gestion des Marchés
CBMT	Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CCS/SFD	Cellule de Contrôle et de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés
CDA	Centre de Développement Agroalimentaire
CDAT	Centre de Développement de l'Artisanat Textile
CERFITECH	Centre de Recherche et de Formation en Filature et Textile
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CODEPA	Comité pour le Développement et la Promotion de l'Artisanat Africain
COMATEX SA	Compagnie Malienne de Textile
CPA/SFD	Centre de Promotion et d'Appui des Systèmes Financiers Décentralisés
CPS	Cellule de Planification et de Statistique
CREDD	Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
CSCRIP	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
CTRCA	Cellule Technique des Réformes du Cadre des Affaires
DFM	Direction des Finances et du Matériel
DNA	Direction Nationale de l'Artisanat
DNCC	Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence
DNE	Direction Nationale de l'Emploi
DNFP	Direction Nationale de la formation Professionnelle
DNI	Direction Nationale de l'Industrie
DNPD	Direction Nationale de la Planification du Développement
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FIER	Formation Professionnelle, Insertion et Appui à l'Entrepreneuriat des Jeunes Ruraux
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
IMF	Institution de Microfinance
MCAT	Ministère de la Culture de l'Artisanat et du Tourisme
MCI	Ministère du Commerce et de l'Industrie
MEFPJCC	Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle, de la Jeunesse et de la Construction Citoyenne
MPISP	Ministère de la Promotion de l'Investissement et du Secteur Privé
OAPI	Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMATHO	Office Malien du Tourisme et de l'Hôtellerie

OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMPI	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
ONG	Organisme Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PACT/GIZ	Coopération Allemande
PAFICOT	Projet d'Appui à la Filière Coton-Textile
PAFIP	Programme d'Appui à la Formation et à l'Insertion Professionnelle
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNA/ERP	Programme National d'Actions pour l'Emploi en vue de Réduire la Pauvreté
PNE	Politique Nationale de l'Emploi
PRODEFPE	Programme Décennal de Développement et de la Formation Professionnelle pour l'Emploi
PTF	Partenaire Technique et Financier
SFD	Systèmes Financiers Décentralisés
SICAIEPI	Secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l'Investissement Privé
SIRA	Système d'Information Régionale sur l'Artisanat
SNV	Organisation Néerlandaise de Développement au Mali
SOMANAP	Société Malienne de Nattes en Plastiques
TRIE	Transport Routier Inter Etat
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
USAID	United States Agency for International Development
UTRAFRUY	Unité de Transformation des Fruits de Yanfolila

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Evolution des indicateurs du commerce de 2012 à 2015 .....	14
Tableau 2 : Evolution des indicateurs de l'Industrie de 2012 à 2015 .....	18
Tableau 3 : Evolution des indicateurs du secteur Artisanat de 2012 à 2015 .....	21
Tableau 5 : Nombre total d'emplois par secteur et par sexe en 2015 .....	22
Tableau 6 : Répartition des emplois privés par trimestre et par type de contrat .....	22
Tableau 7 : Répartition des emplois privés selon la nature de l'emploi, les non diplômés et les diplômés .....	23
Tableau 8 : Répartition des emplois privés nationaux par type de contrat et branche d'activité en 2015 .....	23
Tableau 9 : Répartition des emplois privés nationaux par région et par type de contrat en 2015.....	24
Tableau 10 : Répartition des emplois par zone d'origine et par type de contrat en 2015 .....	24
Tableau 11 : Répartition des emplois par secteur d'activité, trimestre et par sexe.....	25
Tableau 12 : Répartition des emplois par tranche d'âge, type de contrat et par sexe.....	25
Tableau 13 : Nombre de cas de licenciement suivant le motif et la région en 2015 .....	25
Tableau 14 : Demandes d'emploi enregistrées par Structure selon le sexe .....	26
Tableau 15 : Demandes d'emploi enregistrées par région selon le sexe .....	26
Tableau 16 : Offres d'emploi enregistrées par bureaux de placement public et privé .....	26
Tableau 17 : Indicateurs caractéristiques du marché du travail en 2014 .....	27
Tableau 18: Offres d'emploi enregistrées par Région .....	27
Tableau 19 : Evolution de certains indicateurs de l'emploi .....	27
Tableau 20 : Principaux indicateurs de l'emploi selon le lieu de résidence .....	28
Tableau 21 : Répartition des jeunes inscrits en stage de formation professionnelle par région et par sexe....	29
Tableau 22 : Répartition des jeunes sélectionnés et placés en stage de formation professionnelle par région et sexe .....	29
Tableau 23 : Répartition des demandes de formation enregistrées en CREE, GERME et autres modules .....	30
Tableau 24 : Répartition des candidatures reçus pour les formations du PROCEJ par sexe et par région.....	31
Tableau 25 : Répartition des jeunes sélectionnés et formés par cohorte et par région.....	32
Tableau 26 : Répartition des projets reçus en 2015 par trimestre et par région .....	32
Tableau 27 : Répartition des projets reçus en 2015 par trimestre et par sexe .....	33
Tableau 28 : Répartition des projets financés en 2015 par région, par filière et par sexe .....	33
Tableau 29 : Répartition des projets financés en 2015 par région, par filière et par sexe .....	34
Tableau 30 : Evolution des Indicateurs de la formation professionnelle.....	35
Tableau 31 : Evolution des indicateurs du secteur promotion l'investissement privé .....	38
Tableau 32 : Evolution des indicateurs de promotion de la microfinance .....	38
Tableau 33 : Dotations par programme au titre de l'année 2015 en FCFA .....	39
Tableau 34 : Prévisions de 2016 à 2018 en milliers de FCFA .....	39
Tableau 35 : Etat d'exécution des projets/programmes au titre de l'année 2015 .....	40
Tableau 36 : Performance annuelle des projets/programmes au titre de l'année 2015 .....	41
Tableau 37 : Dotations par programme au titre de l'année 2015 en FCFA .....	43
Tableau 38 : Les prévisions de 2016 à 2018 en FCFA.....	43
Tableau 39 : Etat d'exécution des projets/programmes au titre de l'année 2015 .....	43
Tableau 40 : Performance annuelle des projets/programmes au titre de l'année 2015.....	44
Tableau 41 : Dotations par programme au titre de l'année 2015 en FCFA .....	45
Tableau 42 : Appui budgétaire sur les charges communes .....	45
Tableau 43 : Prévisions de 2016 à 2018 en FCFA.....	46
Tableau 44 : Etat d'exécution des projets/programmes au titre de l'année 2015 .....	46
Tableau 45 : Performance annuelle des projets/programmes au titre de l'année 2015 .....	47
Tableau 46 : Dotations par programme au titre de l'année 2015 en FCFA .....	48
Tableau 47 : Prévisions de 2016 à 2018 en FCFA.....	48
Tableau 48 : Etat d'exécution des projets/programmes de l'année 2015 .....	49
Tableau 49 : Performance annuelle des projets/programmes au titre de l'année 2015 .....	50
Tableau 50 : Récapitulatif de l'état d'exécution des projets du secteur en 2015 (en milliards F CFA) .....	51
Tableau 51 : Les indicateurs du secteur dans la matrice de macro pilotage du CSCRP 2012-2017.....	52
Tableau 52 : Autres indicateurs pertinents du domaine de l'industrie.....	53
Tableau 53 : Autres indicateurs pertinents du domaine de l'investissement .....	53
Tableau 54 : Autres indicateurs pertinents du domaine de la microfinance .....	54
Tableau 55 : Autres indicateurs pertinents du domaine du commerce .....	54

<b>Tableau 56 : Autres indicateurs pertinents du domaine de l'artisanat .....</b>	<b>55</b>
<b>Tableau 57 : Autres indicateurs pertinents du domaine du Tourisme.....</b>	<b>55</b>
<b>Tableau 58 : Autres indicateurs pertinents du domaine de l'Emploi.....</b>	<b>56</b>
<b>Tableau 59 : Autres indicateurs pertinents du domaine de la formation professionnelle .....</b>	<b>56</b>
<b>Tableau 60 : Cadre partenarial de l'Industrie en 2015 .....</b>	<b>57</b>
<b>Tableau 61 : Cadre partenarial du Commerce en 2015 .....</b>	<b>57</b>
<b>Tableau 62 : Cadre partenarial de l'Artisanat en 2015 .....</b>	<b>57</b>
<b>Tableau 63 : Cadre partenarial du Tourisme en 2015 .....</b>	<b>58</b>
<b>Tableau 64 : Cadre partenarial de l'Emploi et de la Formation Professionnelle en 2015.....</b>	<b>59</b>
<b>Tableau 65 : Cadre partenarial de la promotion de l'investissement en 2015.....</b>	<b>59</b>
<b>Tableau 62 : Cadre partenarial de la réforme du climat des affaires.....</b>	<b>60</b>
<b>Tableau 67 : Cadre partenarial de la Microfinance en 2015 .....</b>	<b>60</b>
<b>Tableau 68: Cadre partenarial du secteur privé (Matrice d'intervention des PTF du sous-groupe secteur Privé) .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>Tableau 69 : Rappel des recommandations .....</b>	<b>65</b>
<b>Tableau 70 : Recommandations .....</b>	<b>68</b>

## Liste des figures

Figure 1 : Evolution du nombre d'emplois privés par trimestre .....	23
Figure 2 : Inscriptions des jeunes en formation .....	30
Figure 3 : Répartition des candidatures reçus pour les formations du PROCEJ par région et sexe .....	31
Figure 4 : Répartition des projets reçus par sexe .....	33

## Introduction

1. A la fin des années 1990, la réduction de la pauvreté est devenue une préoccupation majeure des gouvernements des pays en développement et de leurs partenaires. Avec l'appui de ces Partenaires, il a été recommandé au sommet de Copenhague en 1995, l'élaboration d'une stratégie de réduction de la pauvreté en vue d'atteindre les objectifs de développement à l'horizon 2015.

2. Les autorités maliennes, pour réaffirmer cette volonté ont adopté trois générations de Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) : le CSLP 2002-2006 en mai 2002, le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCRП 2007-2011) en décembre 2006 et le CSCRП 2012-2017 en décembre 2011. Le CSCRП est le cadre fédérateur des politiques et stratégies nationales, le principal référentiel et instrument de négociation avec les PTF dans leur appui au Mali, il prend en compte la vision de l'Etude Nationale Prospective (ENP) Mali 2025 et intègre les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

3. A partir de 2012, la gestion des effets de la crise a conduit les autorités à doter le Mali d'autres documents de référence de politiques et stratégies de développement en plus du CSCRП 2012-2017. Il s'agit entre autres (i) du Plan pour la Relance Durable (PRED) 2013-2014 ; (ii) du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2013-2018 ; (iii) du Programme de Développement Accéléré des Régions du Nord (PDARN) ; (iv) du Plan Mali Emergent (PME), en cours de conception ; (v) de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation et la Stratégie Spécifique de Développement des Régions du Nord ; (vi) des documents de politiques sectorielles ; etc.

4. Ce contexte nouveau a amené les autorités, en accord avec les PTF, sur la base d'une analyse pertinente des différents documents de planification stratégique, à parvenir à un document unique de référence visant à promouvoir un développement durable et qui affichera très distinctement les priorités du Gouvernement à savoir : (i) les priorités du PAG ; (ii) les actions du PRED qui n'ont pu être réalisées avant décembre 2014 ; (iii) les problématiques majeures actuelles et (iv) les leçons tirées de la grave crise qui a frappé le pays en 2012.

5. Sur cette base, un rapport provisoire du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) sur la période 2016-2018 à l'issue de la relecture du CSCRП 2012-2017 a été préparé par la Cellule Technique du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CT-CSLP) suivant un processus participatif qui a impliqué les représentants de l'ensemble des composantes du pays.

6. Ce cadre stratégique est le nouveau cadre de référence à moyen-terme pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des différentes politiques et stratégies de développement du pays tant au niveau national que sectoriel. Ce nouveau cadre conduit à un meilleur alignement des stratégies bilatérales d'appui des PTF au Mali pour la mise en œuvre de la Stratégie Commune d'Accompagnement Pays II (SCAP II 2016-2018).

7. L'objectif global du CREDD 2016-2018 est de promouvoir un développement inclusif et durable en faveur de la réduction de la pauvreté et des inégalités dans un Mali uni et apaisé, en se fondant sur les potentialités et les capacités de résilience en vue d'atteindre les Objectifs de Développement Durable

(ODD) à l'horizon 2030 et dans la vision du document cadre de l'Agenda 2063 : « une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique dans l'arène internationale ».

8. Le CREDD précise comment les départements sectoriels contribuent à la mise en œuvre et au suivi évaluation des objectifs spécifiques fixés et les lignes directrices transversales.

9. L'année 2015 a été marquée par la poursuite des efforts dans le processus de stabilisation et de reconstruction du pays, avec la signature de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali et le retour des Partenaires Techniques et Financiers.

10. L'environnement économique national a été marqué par une campagne agricole 2015-2016 jugée bonne sur l'ensemble du territoire national.

11. Le taux de croissance réelle du PIB en 2015 est établi à 6% contre 7,0% en 2014. Les secteurs primaire, secondaire et tertiaire ont contribué respectivement à ce taux à hauteur de 7,5% ; -0,6% et 7,0% en 2015 contre 9,3% ; 9,1% et 5,0% en 2014<sup>1</sup>.

12. Le faible taux de croissance du secondaire évalué à -0,6% (contre une prévision de 8,8%) est imputable principalement aux branches industrielles « industries agroalimentaires » et « industries textiles » avec des taux de croissance respectifs de -8,8% et -8,6% en 2015 contre 32,8% et 27,2% en 2014. La production de ces deux branches est liée à la production de graines de coton qui a baissé de 547 700 tonnes en 2014-2015 à 513 600 tonnes en 2015-2016, soit une baisse de 6,4%. La hausse du taux du tertiaire est imputable aux branches d'activités « activité d'administration publique », « commerce », « transport et communications » dont les taux respectifs sont 9,7% ; 5,0% et 9,9% en 2015 contre 6,2% ; 3,2% et 7,4% en 2014.

13. Le présent rapport de la revue sectorielle a été élaboré conformément au canevas standard des revues sectorielles. La revue a pour objectif de faire le point sur le bilan, les problèmes et contraintes, les perspectives et les recommandations du secteur au 31 décembre 2015. Pour ce faire, les différents acteurs concernés, à savoir l'Etat et ses démembrés, ainsi que les organisations professionnelles concernées, la Société civile et les PTF ont été impliqués. Il porte d'une part sur l'analyse rétrospective et d'autre part sur les perspectives.

14. Il comporte trois parties :

- le bilan du secteur en termes de (i) mise en œuvre des politiques et stratégies ; (ii) état d'exécution budgétaire ; (iii) indicateurs sectoriels inscrits dans la matrice d'évaluation du CSCRP, avec les commentaires ; (iv) d'autres indicateurs pertinents au niveau du secteur ; (v) description du cadre partenarial ;
- les problèmes et contraintes dans la mise en œuvre des politiques, stratégies, d'exécution du budget et du fonctionnement du cadre partenarial ;
- les perspectives sur les trois (3) prochaines années.

15. La méthodologie d'élaboration consiste à mettre en place une commission de travail composée des cadres de la CPS et des personnes ressources ; faire la revue documentaire ; collecter les informations complémentaires auprès des parties prenantes impliquées et analyser des données secondaires. La

---

<sup>1</sup> Source : Rapport de la Situation Economique et Financière du Mali de 2015

nomination de conseillers techniques comme points focaux a amélioré l'implication des Départements ministériels et la réussite du processus de la revue.

## **1. Bilan**

### **1.1 Rappel des politiques et stratégies de développement au niveau du secteur**

#### ***1.1.1 Politique de Développement Industriel***

16. Le Gouvernement a adopté en mars 2010 le document de la politique de développement industriel avec son plan opérationnel pour la période 2010-2012. L'objectif général de cette politique est d'atteindre un développement industriel ordonné, rapide, durable et équilibré, générateur d'emplois, permettant au secteur secondaire d'atteindre une contribution à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) de 20% en 2012 et 42% en 2025.

17. Pour réaliser cet objectif général, trois (3) objectifs spécifiques ont été retenus, à savoir : (i) améliorer l'environnement des entreprises industrielles pour attirer les investisseurs et faire du secteur privé le vecteur de la croissance économique ; (ii) améliorer la compétitivité des unités industrielles existantes afin qu'elles puissent poursuivre leur modernisation industrielle et pénétrer des marchés d'exportation avec des produits à plus forte valeur ajoutée et (iii) encourager la création de nouvelles unités industrielles et l'utilisation des meilleures idées, technologies, techniques et méthodes en s'appuyant sur les actifs de la propriété intellectuelle.

18. Le plan opérationnel pour la période 2010-2012 a été évalué en 2014 et le conseil des ministres du 27 mai 2015 a adopté le deuxième Opérationnel 2015-2017.

#### ***1.1.2 Politique Nationale de Développement du secteur de l'Artisanat***

19. Le document de Politique de Développement de l'Artisanat au Mali et son Plan d'Actions 2009-2013, adopté par le Conseil des ministres en 2010 a pour objectif général de promouvoir le développement du secteur de l'artisanat par l'exploitation de ses potentialités, en vue de créer des emplois durables et d'accroître les revenus afin de contribuer à la réduction de la pauvreté.

20. Cinq axes stratégiques ont été définis pour la mise en œuvre de la politique, à savoir (i) le renforcement du cadre institutionnel et réglementaire du secteur ; (ii) l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des artisans ; (iii) la mise en place de systèmes de financement ; (iv) l'amélioration de l'accès aux marchés et (v) le renforcement du système d'information et des mécanismes d'aide à la décision.

21. Ce premier plan d'actions 2009-2013 a fait l'objet d'une évaluation en 2014. Un second plan d'actions 2014-2018 a été adopté par le Conseil des ministres, le 18 mars 2015. La mise en œuvre de ce second plan d'actions s'inscrit dans le PAG (2013 – 2018) et du CREDD 2016- 2018.

#### ***1.1.3 Politique Nationale de Formation Professionnelle***

22. La Politique Nationale de Formation Professionnelle a été adoptée par le Conseil des ministres en sa session du 29 juillet 2009.

23. Son objectif est de développer les ressources humaines pour la productivité et la compétitivité par la formation des actifs des secteurs productifs, des agents de l'Etat et des Collectivités Territoriales, et par l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes.

24. La mise en œuvre de la politique se réalise à travers le Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE) dont le plan d'actions a été adopté en 2014.

#### **1.1.4 Politique Nationale de l'Emploi**

25. La Politique Nationale de l'Emploi et son plan d'actions opérationnel (2015-2017) ont été adoptés le 18 mars 2015 en Conseil des ministres. Ils intègrent les orientations nationales en matière de développement de richesses stimulé par une croissance économique équilibrée d'ici l'horizon 2018, porteuse de création d'emplois massifs et durables, en faveur notamment des jeunes et des femmes dans tous les secteurs d'activités.

26. Son objectif général est de contribuer à l'accroissement des opportunités d'emplois décents. Spécifiquement, il s'agit (i) d'établir et renforcer les liens avec toutes les politiques nationales, notamment pour prendre en considération l'emploi dans le politiques transversales (macroéconomique, fiscale, commerciale, investissement) et les politiques de développement sectoriel (développement rural, industrie, artisanat, commerce, etc.) ; (ii) renforcer les actions de promotion et de création d'emplois, la promotion des activités privées génératrices d'emploi, le soutien aux entreprises modernes et aux micro et petites entreprises, le ciblage des mesures de promotion de l'emploi pour tenir compte du défi démographique et de la spécificité des problèmes d'insertion de certains groupes (femmes, jeunes, handicapés, migrants de retour etc.) ; (iii) améliorer l'employabilité et l'offre de formation professionnelle et technique ; (iv) améliorer la gouvernance du marché de l'emploi.

#### **1.1.5 Politique Nationale de la Qualité**

27. La Politique nationale de la Qualité et son Plan d'Actions 2015-2017 ont été adoptés en Conseil des ministres le 10 juin 2015.

28. Son objectif général est d'établir un cadre pour le développement et le fonctionnement d'une Infrastructure Nationale de la Qualité pertinente, efficace et efficiente afin de faciliter l'intégration du Mali dans le commerce régional et international, protéger le consommateur et l'environnement et promouvoir un développement économique durable.

29. Pour réaliser cet objectif général, quatre (04) objectifs spécifiques ont été retenus, à savoir : (i) renforcer le cadre institutionnel, réglementaire et juridique ; (ii) assurer la conformité aux normes ; (iii) renforcer les capacités des structures d'accompagnement et d'appui à la promotion de la qualité ; (iv) promouvoir le partenariat public privé dans le financement de l'Infrastructure Nationale de la Qualité.

#### **1.1.6 Politique Nationale de Développement de la Microfinance**

30. Trois plans d'actions de développement de la microfinance ont été adoptés successivement sur les périodes 1999-2002, 2005-2008 et 2008-2012.

31. La stratégie nationale de développement de la microfinance et son plan d'actions 2008-2012 ont été adoptés en 2008. L'évaluation de ce document a recommandé son actualisation pour la période 2015-2017. Au cours des différentes concertations sur le document, les acteurs du secteur ont recommandé

d'élargir la stratégie nationale de développement de la microfinance et son plan d'actions 2015-2017 en document de politique nationale et son plan d'actions pour la période 2016-2020.

32. L'objectif est d'assainir le secteur à travers une professionnalisation des Services Financiers Décentralisés (SFD) potentiellement viables afin d'offrir des services financiers diversifiés, innovants et adaptés aux besoins des populations pauvres à travers quatre axes d'intervention : (i) l'assainissement et l'amélioration de la surveillance du secteur ; (ii) la protection des clients, l'accès et la diversification des services financiers ; (iii) l'amélioration de l'environnement légal et réglementaire ; (iv) le renforcement de la promotion et l'encadrement.

#### **1.1.7 Stratégie pour le Développement du Secteur Agroalimentaire**

33. La Stratégie pour le Développement du secteur Agroalimentaire a été adoptée par le Gouvernement en juillet 2011. Cette stratégie s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique de Développement Industriel et vise comme objectif global de contribuer à l'augmentation de la richesse nationale et d'assurer la sécurité alimentaire.

34. La stratégie pour le développement du secteur agroalimentaire est mise en œuvre à travers un plan d'action de 2012-2021 avec une évaluation à mi-parcours en 2017.

#### **1.1.8 Stratégie de Développement de la Propriété Intellectuelle**

35. La Stratégie nationale pour le Développement de la Propriété Intellectuelle au Mali et son plan d'actions 2015 – 2019 ont été adoptés par le Conseil des ministres, le 26 novembre 2014. Son objectif est de contribuer à l'accélération de la croissance économique en puisant dans ces nouvelles sources de valeurs.

#### **1.1.9 Stratégie Nationale de Promotion des Investissements au Mali**

36. La Stratégie nationale de Promotion des Investissements au Mali a été élaborée en 2012. Son objectif global est de promouvoir la création d'un cadre favorable à l'investissement privé. Spécifiquement, la stratégie vise à : (i) renforcer le cadre législatif et réglementaire pour une promotion efficace des investissements privés ; (ii) renforcer les capacités humaines et matérielles de l'administration publique en charge de la promotion des investissements et des structures non étatiques intervenant dans la promotion de l'investissement privé ; (iii) améliorer le dispositif d'accompagnement de l'investissement notamment le Code des investissements en y privilégiant l'approche création et accumulation des richesses.

37. Le projet de Politique Nationale de Promotion de l'Investissement (PNPI) se trouve dans le circuit d'adoption en Conseil des Ministres.

#### **1.1.10 Stratégie de Développement du Tourisme**

38. La Stratégie de Développement du Tourisme du Mali adoptée en 2010 a pour objectif d'accroître les dépenses touristiques au Mali par l'augmentation du nombre d'arrivées internationales et par l'augmentation du poids relatif des segments de clientèle les plus rémunérateurs.

#### **1.1.11 Loi d'Orientation du Secteur Privé**

39. La Loi d'Orientation du Secteur Privé a été adoptée par l'Assemblée Nationale suivant la loi N°2011-088 du 30 décembre 2011. Le Secrétariat Technique Permanent du Conseil Supérieur du Secteur Privé est opérationnel depuis 2014.

40. Les orientations stratégiques de la loi d'orientation du secteur privé sont : (i) instaurer un environnement des affaires plus propice au développement des activités économiques sociales et culturelles, plus particulièrement dans les filières prioritaires ; (ii) œuvrer à l'émergence de grappes industrielles compétitives, bâties sur des filières porteuses d'avantages compétitifs pour le Mali ; (iii) développer des entreprises nationales capables d'être compétitives et de créer de la richesse dans les filières cibles, notamment les petites et moyennes industries ; (iv) valoriser la production nationale par l'orientation de la consommation intérieure vers cette production et (v) favoriser la migration rapide du secteur informel vers le secteur moderne structuré.

41. Le Programme Pluriannuel d'Appui aux PME et son plan d'actions 2016-2020 ont été élaborés et le processus de validation de ces deux documents est en cours.

#### **1.1.12 Code des investissements**

42. Le nouveau code des investissements a été adopté suivant la loi n°2012-016 du 27 février 2012. Son objectif est de promouvoir les investissements au Mali grâce à : (i) la mobilisation de l'épargne nationale et l'attraction des capitaux étrangers ; (ii) la création des emplois, la formation des cadres et d'une main-d'œuvre qualifiée ; (iii) la valorisation des matières premières locales ; (iv) la promotion des exportations ; (v) la création, l'extension, la diversification, la modernisation des infrastructures industrielles et agro-sylvo-pastorales, de prestations de services et de l'artisanat et (vi) l'incitation à investir dans les industries exportatrices et dans les secteurs économiques valorisant les matières premières et autres produits locaux.

#### **1.1.13 Plan Stratégique et Opérationnel des réformes du climat des affaires**

43. Le Projet du Plan Stratégique et Opérationnel (PSO) 2016-2018 des Réformes du Climat des Affaires a été validé en atelier le 02 octobre 2015 puis adopté par le Comité Mixte des Réformes du Climat des Affaires (présidé par le Premier Ministre) en sa 13<sup>ème</sup> session tenue le 31 décembre 2015. Son objectif global est d'assurer l'amélioration continue de l'environnement des affaires par l'amélioration du rang du Mali dans le classement de « Doing Business » et du niveau d'autres indicateurs de performance du climat des affaires. Il s'agit spécifiquement de faire du Mali un espace favorable à l'investissement et à la promotion de l'entrepreneuriat.

## **1.2 Bilan de la mise en œuvre des politiques et des stratégies de développement du secteur**

### **1.2.1. Commerce et Industrie**

#### **1.2.1.1. Commerce**

##### **1.2.1.1.1. Activités courantes**

44. Sur le plan de la consommation, les prix des produits de première nécessité sont pour la plupart restés inférieurs à leurs niveaux de 2014 aux mêmes périodes en raison : (i) du bon résultat de la campagne agricole 2014-2015 ; (ii) du bon mécanisme de suivi régulier de l'approvisionnement et de la distribution de ces produits à travers la collecte des stocks et l'analyse des prix sur les marchés ; (iii) de

l'évacuation régulière des produits des ports de transit vers l'intérieur du Pays ; (iv) de la mise en œuvre des cahiers de charges et (v) de la tenue régulière des réunions hebdomadaires du Comité de veille.

45. Le soutien à la filière bétail-viande a permis de baisser le prix de la viande de bœufs avec os de 2 200 FCFA en août à 2 000 FCFA à la fin de l'année 2015 à travers les actions suivantes : (i) la mise en place d'un fonds de garantie de 100 millions pour assurer le financement des bouchers ; (ii) la construction de forages équipés ; (iii) la construction de parcs de transit dans les zones d'abattage ; (iv) la construction de magasins de stockage d'aliment de bétail ; (v) la mise en place d'un système de qualité dans les abattoirs.

46. En 2015, le tableau 1 montre que le taux de couverture de certains produits comme le sucre et l'huile alimentaire a connu une augmentation comparativement aux années 2014 et 2013. Par contre, les taux de couverture du riz, du lait en poudre et la farine de blé ont subi une baisse à cause de la hausse des prix sur le marché international due à la baisse des stocks mondiaux. Le taux de défectuosité des instruments de mesure contrôlés est satisfaisant par rapport aux années précédentes.

47. Dans le cadre de la lutte contre la fraude et la concurrence déloyale, 169 missions de contrôle et d'investigation économique ont permis les saisies de piles électriques, de la farine de froment, de cigarettes, de médicaments, de produits alimentaires périmés ou avariés et de divers autres produits.

48. La protection des consommateurs a été réalisée à travers 102 missions de contrôle de la sécurité des points de vente et de la qualité des carburants liquides en collaboration avec l'Office National des Produits Pétroliers, 205 missions d'enquête relative à la protection du consommateur (fraude et concurrence déloyale) et les missions de vérification primitive et périodique d'instruments de mesure.

**Tableau 1 : Evolution des indicateurs du commerce de 2012 à 2015**

Indicateurs	2012	2013	2014	2015	
Nombre de jours de couverture de la consommation par les stocks des produits de première nécessité (jours) du Mali	Riz	19	30	29	21
	Sucre	78	75	139	183
	Lait en poudre	68	81	51	46
	Farine de blé	29	28	59	54
	Huile alimentaire	28	17	65	86
Taux de défectuosité des instruments de mesure contrôlés (%)	8,4	8,4	5,7	4,2	
Valeur des exportations de bien en milliard de FCFA	1 769,4	1 371,7	1 409,6	1 448,8	
Valeur des exportations de service en milliard de FCFA	0,1	286,8	190,9	240,7	
Valeur des exportations non traditionnelles <sup>2</sup> en milliard de FCFA	452,7	166,0	322,7	213,2	
Valeur des exportations d'or non monétaire en milliard de FCFA	1 065,6	864,5	863,5	987	
Valeur des exportations de mangues en milliards de FCFA	8,1	14,0	20	24,8	
Valeur des exportations de coton en milliard de FCFA	192,3	176,8	166,7	183,9	
Valeur des exportations d'animaux vivant en milliard de FCFA	58,8	64,4	63,3	68,8	
Prix du gramme d'or en FCFA	26 746,9	18 884,8	17 978	19 085	
Prix du Kilo de Coton fibre en FCFA	946	942,5	925	791	
Cours moyen du dollar en FCFA	510,5	494,0	494,4	591,5	

49. L'équipement du Laboratoire National de Métrologie a beaucoup contribué à la protection du consommateur contre les fraudes et les abus liés aux mesures et aux instruments de mesure.

<sup>2</sup> Autres que celles relatives à l'or, au coton et au bétail.

50. Sur le plan de la réglementation, 21 comptoirs d'achat et d'exportation d'or et des autres substances précieuses ou fossiles, 07 collecteurs d'or et 03 courtiers ont été agréés. L'adoption de la loi portant protection des consommateurs

51. Le tableau 1 montre que la valeur des exportations a baissé de 1 769,4 milliards FCFA en 2012 à 1 448,8 milliards FCFA en 2015. Ce qui s'explique essentiellement par la baisse des exportations d'or et de coton due à la baisse des prix de ces produits sur les marchés internationaux.

52. On constate aussi une baisse de la valeur des exportations non traditionnelles de 452,7 en 2012 à 213,2 milliards en 2015. Pourtant en 2015, la production de mangue est chiffrée à 62 015 tonnes dont 38 799,21 tonnes de mangue fraîche ont été exportées contre 37 572,771 tonnes en 2014 et elle a généré un chiffre d'affaire de plus de 24 803 008 250 de francs CFA. D'une manière générale, on constate une augmentation de la valeur des exportations de mangues sur la période 2012-2015.

53. Les transactions commerciales de l'année 2015 se sont soldées par un déficit de 218 milliards, après un déficit de 251,3 milliards en 2014. Le taux de couverture des importations par les exportations est évalué à 2,4 points de pourcentage entre 2014 et 2015.

54. Dans le cadre de la facilitation des échanges, le Mali a procédé à la catégorisation demandée pour la mise en œuvre des mesures de la catégorie C.

55. En matière de promotion commerciale et industrielle, le département du Commerce et de l'Industrie a piloté l'élaboration d'un fichier national des entreprises du Mali et l'organisation de la 11<sup>ème</sup> édition de la Foire Exposition Internationale de Bamako (FEBAK), du 15 au 25 janvier 2015.

56. Sur le plan du renforcement des infrastructures, la construction du siège de la Délégation Régionale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Koulikoro et la livraison prochaine des sièges des délégations régionales de Kayes et Ségou permettront de doter le monde des affaires d'un cadre de travail plus approprié.

#### **1.2.1.1.2. Projets spécifiques :**

57. Le secteur du commerce est caractérisé par un secteur informel florissant qui échappe à la supervision des autorités nationales. La formalisation de ce secteur est indispensable, car elle s'accompagnera d'une professionnalisation des pratiques, et également d'une mobilisation accrue des recettes fiscales internes.

58. La mise en œuvre du Projet d'Appui aux Commerçants Détaillants a contribué à l'amélioration du cadre des affaires dans le domaine du commerce de détail et attirer le maximum de commerçants détaillants de l'informel vers le formel à travers : (i) Installation de 2 265 équipements marchands (étals) dans les marchés ; (ii) Organisation des sessions de Formation en comptabilité simplifiée de 103 commerçants détaillants ; (iii) Formation de 350 commerçants détaillants informels dans le cadre de l'élargissement de l'assiette fiscale au secteur informel ; (iv) Organisations des sessions de formation en hygiène et sécurité sanitaire des aliments dans 30 marchés.

59. Pour contribuer à la promotion et au développement des exportations des mangues, l'Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré a réalisé le traitement phytosanitaire de 5 000 ha de vergers de manguiers traités dans les zones de production à fort potentiel des variétés exportables (Bamako, Koulikoro, Sikasso) ; la formation et la sensibilisation de deux cent (200) acteurs à Bamako, Koulikoro, Sikasso,

Bougouni et Kaboila sur la lutte mécanique et les Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) ; l'acquisition et l'installation des équipements et matériels de traitement phytosanitaire (200 atomiseurs, 1500 pulvérisateurs, 1000 combinaisons de protection) à l'IFM Mali.

60. Dans le cadre de l'appui à l'exploitation de l'Unité de Transformation des Fruits (UTRAFRUY) de Yanfolila et à la commercialisation des produits, on note la certification HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point) de l'UTRAFRUY, la production de 5 659 pots de 220g de confitures de mangues (dont 4 460 pots ont été commercialisés) et de 1 517 pots de 220g de compotes de mangues ; l'accompagnement de l'UTRAFRUY à la certification ISO 22000 ; la formation des femmes de la coopérative sur l'hygiène et la qualité ; la promotion de la confiture produite par UTRAFUY aux salon d'exposition de SIA et FIDAK.

61. La mise en œuvre du projet de renforcement des capacités productives et commerciales de la filière gomme arabique au Mali a été réalisée à travers le suivi de l'état d'organisation des acteurs et identification des sites de forages ; la mise en place d'un système de gestion de la qualité dans une Unité de concassage de Gomme arabique à Sandaré ; le suivi des activités des Consultants locaux sur l'état de mise en place des groupements professionnels.

62. Dans le cadre de l'appui aux acteurs de la filière karité, on note la formation de 116 femmes intervenant dans la transformation du karité en beurre dans le cercle de Bla ; l'équipement d'une Unité de Transformation de beurre de karité au profit de 110 femmes de l'Association des Femmes Rurales productrices de Karité de Niantjila et la mise à disposition de deux (02) normes nationales sur l'amande et le beurre de karité élaborées par l'AMANORM.

63. En matière d'appui aux collectivités territoriales, une étude sur la gestion efficiente des marchés a été réalisée dans le cadre de l'amélioration de la gestion des marchés, de l'accroissement de leur part dans le PIB et de la lutte contre les incendies.

### **1.2.1.2. Industrie**

64. En 2015, les différentes réalisations sont : (i) 121 missions de contrôle des engagements des promoteurs des projets industriels agréés au code des investissements ont été effectuées ; (ii) Organisation de missions de suivi de quatre cent dix-huit (418) entreprises industrielles ; (iii) 129 missions de suivi de projets industriels agréés au code des investissements ont été effectuées. (iv) Organisation du recensement industriel 2015 ; (v) l'agrément de quatre (4) produits de l'entreprise PLASTKIM à la Taxe Préférentielle Communautaire (TPC) de l'UEMOA ; (vi) l'agrément au Schéma de Libéralisation des Echanges de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) de 55 produits des dix-huit (18 ) entreprises industrielles ci-après: TOLMALI (8 produits), EMBALMALI (1 produit), Société Malienne de Nattes en Plastiques (SOMANAP) (3 produits), ETP (4 produits), N-SUKALA-SA (1 produit), OMA-SA (1 produit), SIGMA-PLAST (3 produits), CARMA-SA (1 produit), CCM (3 produits ), CDM-HDTIM (1 produit), Bara Muso (7 produits), CAPAL (1 produit), KALIMAT (7 produits), GRAPHIQUE INDUSTRIE (8 produits) Minoterie Bamakoise (1 produit), SOMAPROS (1 produit), MPC (3 produits), EGECOM (1 produit) ; (vii) le démarrage effectif des activités de production et de commercialisation de quatre (04) entreprises industrielles ; (viii) organisation de la journée de l'industrialisation de l'Afrique.

65. Dans le cadre de l'amélioration de la performance des entreprises industrielles, le Ministère du Commerce et de l'Industrie en partenariat avec l'Organisation Patronale des Industries (OPI), a organisé l'atelier de validation, en septembre 2015, de six études relatives aux recommandations du Livre Blanc de l'OPI qui sont : (i) Etude relative à l'évaluation de la politique communautaire des

échanges commerciaux intracommunautaires par rapport au secteur industriel du Mali ; (ii) Etude concernant la création d'un taux réduit de la TVA application à la production industrielle nationale et l'aménagement ou la suppression de la Taxe sur les Affaires Financières (TAF) ; (iii) Etude visant à instituer une Autorité Nationale de Conciliation Fiscale ; (iv) Etude sur le renforcement des moyens de lutte contre la fraude (Révision du Décret n° 229/P-RM du 3 juin 2002 portant répartition des produits des amendes, confiscations, pénalités en matière de contentieux douanier) ; (v) Etude portant sur la problématique de l'origine des produits industriels dans le cadre de l'UEMOA ; (vi) Etude relative à la mise en place d'un mécanisme de protection de l'industrie malienne à partir d'une exploitation des Accords de l'OMC et des règles de l'UEMOA (consignation des droits et taxes de douane).

66. Dans le cadre du suivi des contrats de performance conclus avec certaines entreprises industrielles à savoir : COMATEX, SONATAM, FITINA, BATEXCI, SOFACOH et MASEDA-INDUSTRIE, le Ministère a élaboré des rapports d'étape de l'évaluation desdits contrats. Il a procédé à l'évaluation des contrats de performance de SONATAM et COMATEX arrivés à terme et a signé le 5 mai 2015 trois (03) nouveaux contrats de performance avec les entreprises industrielles SONATAM, COMATEX et TCB.

67. Pour accroître l'attractivité vis-à-vis des investisseurs, le département a poursuivi l'aménagement des zones industrielles dont le taux d'aménagement a évolué comme suit : Dialakorobougou (200 ha de 20% à 25%), Ségou (241 ha, de 5% à 7%) et Kayes (150 ha, de 3% à 5%). Il a également réalisé l'étude d'avant-projet sommaire de la zone industrielle de Sanankoroba (200 ha) et le lotissement de la zone industrielle de Ouéléssébougou (40 ha).

68. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Propriété Intellectuelle, il a été procédé au lancement des activités du Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation (CATI). En 2015, il y a eu une forte implication, au plan national, régional et international, dans les diverses activités ayant trait à la promotion de la propriété intellectuelle, notamment à travers l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) dont la présidence du Conseil est assurée, au titre de l'année 2015, par le Mali à travers le ministre en charge de l'Industrie.

69. Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l'atelier de formation des membres du comité des indications géographiques concernant la valorisation des produits maliens, neuf (09) produits ont été identifiés et décrits. Il s'agit de (i) l'échalote de Bandiagara ; (ii) les mangues et la pomme de terre de Sikasso ; (iii) le Bazin teinté ; (iv) le poisson fumé de Mopti ; (v) le beurre de karité de Dioila ; (vi) le riz Gambiaka de l'Office du Niger (Ségou) ; (vii) la gomme arabique de Kayes ; (viii) le sésame de Banamba ; (ix) le Wassa chè de Koulikoro.

70. Dans le domaine de la normalisation, cinquante-huit (58) entreprises ont reçu le répertoire des normes nationales et cinquante-six (56) ont reçu le répertoire des normes sur les produits maliens destinés à l'exportation, trente-huit (38) normes nationales ont été élaborées, huit (8) normes nationales ont été révisées, cinq (5) nouveaux domaines de normalisation ont été créés : « Education nationale » ; « Santé et Hygiène Publique » ; « Biocarburant » ; « Transport » ; et « Hôtellerie et Tourisme » (réf. des arrêtés de création : n°1696 ; 1697 ; 1698 ; 1699 ; 1700 MCI-SG du 17 juin 2015).

71. Dans le domaine de la promotion de la Qualité, deux entreprises sont en phase d'audit de certification. Il s'agit de : TOGUNA AGRO-INDUSTRIE et MOULINS MODERNES DU MALI (M3). Quatre (4) autres entreprises ont fait l'objet de diagnostic initial et ont reçu les offres technique et financière, en vue de leur accompagnement à la certification. Il s'agit de : Kissima Industrie, Usine SAPEC, Société UTC-SA et Hôpital du Point G.

72. Dans le cadre de la réalisation d'un plan de programme de restructuration et de mise à niveau des entreprises industrielles, on note la réalisation d'études diagnostics de trois entreprises (SODEMA, Huilerie Chirfla, Boulangerie les halles de Bamako) et de pré-diagnostics de douze (12) entreprises : Abattoir de Koutiala, FOFY INDUSTRIES, Huilerie du Sahel, Huilerie El Hadj Mohamed Daouda Diarra (EMDD), Huilerie Yaya KONE, Industrie Malienne de Tannerie (IMAT), Mah Nè Industries, Société Africaine de Chaussures et Articles en Plastiques, Société Malienne de Nattes en Plastiques SOMANAP, Terres Cuites de Bamako (TCB), Unité de Transformation de Fruits et Légumes «KENE YIRIDEN », Unité de Transformation de Fruits et Légumes de l'Entreprise Madame DIALLO.

73. Le suivi évaluation des entreprises industrielles et de mise à niveau a montré une augmentation des emplois dans ces entreprises de 12,5% et du chiffre d'affaire de 37%.

74. Dans le cadre du renforcement des capacités des agents de l'Office du Niger, mille cinq cent quarante (1 540) agents ont été formés dont 150 sur le « principe de base de l'irrigation », 150 sur « l'évaluation des besoins en eau des cultures (riz, cultures maraîchères) », 150 sur le « pilotage de l'irrigation dans le système hydraulique », 40 sur les « normes techniques d'entretien des canaux et ouvrages », 150 sur « l'entretien et fonctionnement des équipements hydrauliques », 430 sur la « gestion administratives et comptable des organisations d'exploitants autour du réseau tertiaire (OERT) », 40 sur la « notion de base pour la passation des marchés de travaux d'entretien du tertiaire et suivi de l'exécution des travaux » et 430 sur « le pilotage de l'irrigation au niveau du réseau tertiaire (Tour d'eau) ».

75. Dans le cadre de la promotion de la formation professionnelle et qualifiante, cent (100) ouvriers qualifiés ont été formés dont 40 en « électricité photovoltaïque », 20 en « filature/tissage » et 40 en « maintenance électronique ».

76. En ce qui concerne le développement agroalimentaire, les capacités managériales de vingt (20) unités agroalimentaires sont renforcées ; 65 acteurs de la transformation du secteur agroalimentaire ont été formés sur les techniques de la transformation à Kayes et à Mopti ainsi que la réalisation de l'annuaire des opérateurs du secteur agroalimentaire.

77. La plupart des indicateurs de l'industrie ont connu une amélioration entre 2012 et 2015. Le nombre d'entreprises industrielles recensées en activité a connu une croissance régulière depuis 2012. En effet, selon les résultats provisoires du recensement industriel en cours, le nombre d'entreprises industrielles recensées en activité est passé de 596 en 2012 à 765 en 2015.

78. On constate une augmentation de la contribution du secteur industriel au PIB qui passe de 14,0 point de pourcentage en 2012 à 14,8 pourcentage de point en 2014 avec une légère baisse en 2015 de 0,4 point. Le nombre de normes diffusées passe de 246 en 2013 à 397 en 2015.

**Tableau 2 : Evolution des indicateurs de l'Industrie de 2012 à 2015**

Indicateurs	Responsable	2012	2013	2014	2015
Nombre d'entreprises industrielles recensées en activité	DNI	596	619	651	765
Montants des investissements réalisés des unités industrielles agréées (en millions de F CFA)	DNI	104 602,5	102 241,6	130 459,6	135 134,7
Taux d'accroissement des titres de propriétés industrielles enregistrés (%)	CEMAPI	-11	35	42	37
Nombre de normes diffusées	AMANORM	ND	246	359	397
Taux de réalisation de nouvelles entreprises (%)	DNI	22,6	20,43	25,4	42,5
Contribution du secteur industriel au PIB (%)	DNI	14,0	14,4	14,8	14,4
Contribution du secteur manufacturier au PIB (%)	DNI	5,5	5,7	6,5	6,2

79. Dans le but de densifier le tissu industriel national, le département en charge de l'industrie a aussi signé des protocoles d'accord avec la Société Chinoise de l'Industrie Légère pour la Coopération Technique et Economique avec l'Etranger (CLETC), en vue de la réalisation de quatre unités industrielles pour un investissement de 100 milliards de francs CFA, pour la production d'huile d'arachide, d'amidon à base manioc, de concentré de tomate et l'aménagement des zones industrielles de Mopti, de Sikasso, de Fana, de Koutiala, de la Commune de Mandé, de Sanankoroba, de Koulikoro et de Ouelessébougou.

80. En conclusion, les indicateurs de ce secteur sont positifs, comme en témoigne l'augmentation du nombre d'entreprises créées dans ce secteur. On constate que les actions réalisées dans le sous-secteur de l'industrie, ont contribué au PIB à hauteur 14,2%.

## **1.2.2. Artisanat et Tourisme**

### **1.2.2.1. Artisanat**

81. Dans ce secteur, les principales réalisations du département au titre de l'année 2015 sont réparties entre les cinq (5) axes stratégiques définis dans le Document de Politique Nationale de Développement du Secteur de l'Artisanat à savoir : (i) l'Amélioration de l'environnement institutionnel, réglementaire et organisationnel, (ii) le Renforcement des capacités d'intervention du dispositif d'encadrement, (iii) l'Amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises artisanales, (iv) l'Amélioration de l'accès des produits artisanaux aux marchés et (v) le Développement d'un système d'information performant sur le marché.

82. En matière d'amélioration de l'environnement institutionnel, réglementaire et organisationnel il faut noter : (i) la réalisation des études techniques pour la réhabilitation de la Maison des Artisans de Bamako et la construction des Maisons des Artisans de Koro, Bankass, San et Bla dans le cadre du projet PACEPEP (Projet d'Appui à la Croissance Economique et à la promotion de l'Emploi stimulées par le secteur Privé) ; (ii) la réalisation de séances d'information et de sensibilisation des artisans sur l'importance du certificat d'origine ; (iii) l'élaboration du projet de loi portant création des Chambres de Métiers et de l'APCMM ; (iv) l'élaboration du projet de décret fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement des Chambres de Métiers et de l'APCMM ; (v) tenue d'un atelier d'information et de sensibilisation sur le Code Communautaire de l'Artisanat de l'UEMOA et le Document de Politique Nationale de Développement du Secteur de l'Artisanat au CICB le 16 avril 2015 ; (vi) la formation de 500 artisans en création, organisation, gestion d'entreprises et gestion des risques opérationnelles, en technique de négociations et de passation des marchés publics et des marchés des collectivités, en technique de sécurité incendie, en technique de maintenance des équipements médicaux ; (vii) la formation de 600 apprentis dans le cadre de dual (Mécatronique, Electronique, automobile, Construction métallique, Coupe -couture, Menuiserie bois, Froid et Climatisation, Coiffure- Esthétique, Mécanique engins à deux roues); (viii) 45 artisans formés à Koumantou dans la région de Sikasso dont 14 en filature, 18 en teinture et 13 en tissage et remise des équipements en tissage, teinture, filature aux bénéficiaires ( ix) 35 artisans formés en filature à Nonzombougou dans la région de Koulikoro dont 12 en quenouille, 12 en rouet et 11 en crochet et remise des équipements en filature aux bénéficiaires.

83. Dans le cadre du renforcement des capacités d'intervention du dispositif d'encadrement du secteur, le département a réalisé ou pris part aux activités suivantes : (i) la participation à l'atelier de formation des cadres de la DNA, initié par l'Agence Malienne de Normalisation et de Promotion de la Qualité

(AMANORM) sur l'élaboration, le développement et l'adoption des normes dans le cadre du programme Afrique Caraïbe Pacifique – Union Européenne – Obstacles Techniques au Commerce (ACP - EU – OTC) ; (ii) tenue d'un atelier de recyclage des responsables des Centres de ressources et des points focaux de neuf pays pilotes du CODEPA sur la Galerie virtuelle de l'Artisanat ; (iii) l'inscription de plus de 44 000 artisans au répertoire des Chambres de Métiers dont 3 500 sont inscrits pour la première fois ; (iv) la formation financée par FAFPA dans différentes localités de 6000 apprentis par apprentissage de type dual dont 2 694 nouveaux apprenants et 3 306 anciens apprentis. Sur ces effectifs, 5 418 apprenants ont réellement achevé la formation dans les corps de métiers ci-dessous, répartis dans plus de 90 centres : Mécanique automobile, Electricité automobile, Construction métallique, Coupe-Couture-Stylisme, Menuiserie bois, le Froid et climatisation, l'Electronique, la Coiffure/Esthétique, la Mécanique des engins à deux roues, la Bijouterie. Ainsi, à l'issue de la délibération des résultats d'examens de fin d'apprentissage 2015, sur 1 274 candidats inscrits aux examens, 1 034 sont admis, soit un taux de 81,16%.

84. Dans le même cadre ont été réalisés par le FAFPA : (i) la formation continue de 685 maîtres artisans chefs d'entreprises sur les techniques de « négociations et de passation des marchés », de « maintenance des équipements médicaux » et de « gestion des risques opérationnels », sur la « prévention d'incendie » et sur la création, l'organisation et la gestion d'entreprise ; (ii) l'inauguration du Centre de Ressource en Coupe –Couture et broderie Chinoise de la Chambre de Métiers de la Commune II du District de Bamako ; (iii) formation et déploiement de (151) jeunes volontaires de l'APEJ au niveau du Réseau de Chambres de Métiers, des Entreprises Artisanales, des services et ONG partenaires ; (iv) le lancement de la nouvelle Carte Professionnelle Numérique plus sécurisée en partenariat avec le ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme et la société IBSF.

85. Au titre de l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises artisanales il faut noter : (i) le démarrage du projet de renforcement des capacités des acteurs du secteur de l'artisanat en matière de normes et qualité des produits artisanaux ; (ii) l'opérationnalisation du Programme de Relance des Activités du Volet "Crédit aux Artisans" de l'ex PDSA ; (iii) la formation et équipement de certaines associations de femmes artisanes de Tombouctou dans les domaines de la teinture et de la maroquinerie ; (iv) l'équipement des artisans ruraux en matériels aratoires des régions de Tombouctou et Gao ; (v) la formation et l'équipement de 80 femmes à Koumantou et Nonsombougou en technique de transformation artisanale du coton.

86. Dans le cadre de l'amélioration de l'accès des produits artisanaux aux marchés, le département en charge de l'Artisanat a entrepris beaucoup d'actions pour mieux faire connaître et vendre les produits artisanaux. Il s'agit de : (i) participation aux travaux préparatoires de l'Exposition Universelle Milano 2015 en appui à l'Agence pour la Promotion des Exportations (APEX) et participation de 40 artisans à cet évènement de portée mondiale ; (ii) participation aux travaux préparatoires de la 3<sup>ème</sup> édition du Salon International de l'Artisanat Traditionnel d'Alger (SIAT), 23 artisans et 2 encadreurs y ont pris part ; (iii) participation aux travaux préparatoires du Salon International de l'Artisanat pour la Femme (SAFEM) de Niamey (Niger), une vingtaine d'artisans y ont pris part

87. Au titre du développement d'un système d'information performant sur l'artisanat en 2015, on peut noter aussi comme réalisations : (i) l'opérationnalisation du Système d'Information Régional sur l'Artisanat (SIRA-ML) ; (ii) la sensibilisation et l'information des artisans sur le site web et l'amélioration du taux de délivrance des certificats d'origine délivrés ; (iii) la réalisation d'émissions radio TV sur le rôle du secteur de l'Artisanat dans l'économie nationale.

88. La participation de 282 acteurs de l'artisanat à 10 manifestations (Foire d'exposition internationale de Bamako (FEBAK), Rallye Budapest Bamako, Rentrée Culturelle et Artisanale, Semaine du

Patrimoine culturel à Oueléssébougou, Fête de l'Artisanat et du Tourisme à Saint Pétersbourg, Semaine Sénégal-malienne de l'habillement, Exposition Universelle de Milan, Foire régionale de l'intégration de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) à Lomé, Salon International de l'Artisanat pour la femme SAFEM, Foire Internationale de Dakar FIDAK).

89. La collecte, le traitement et l'analyse des données statistiques sur le secteur de l'Artisanat ont été réalisées par l'APCMM et la DNA à travers le SIRA-ML. Les réalisations ont porté sur les points suivants : (i) l'opérationnalisation du Système d'Information Régional sur l'Artisanat (SIRA-ML) ; (ii) la sensibilisation et l'information des artisans sur le site web et l'amélioration du taux de délivrance des certificats d'origine délivrés ; (iii) la réalisation d'émissions radio TV sur le rôle du secteur de l'Artisanat dans l'économie nationale.

**Tableau 3 : Evolution des indicateurs du secteur Artisanat de 2012 à 2015**

Indicateurs	2012	2013	2014	2015
Taux d'Elus, de leaders et de cadres des structures faitières formés (%)	32,2	37,5	39,8	42,1
Taux d'augmentation des inscriptions au répertoire (%)	10,8	8,1	15,6	8,6
Taux d'évolution des valeurs des exportations (%)	3,3	3,3	8,6	- 63
Taux d'augmentation des certificats d'origines délivrés (%)	15,8	29,8	36,8	39
Nombre d'artisans inscrits dans le répertoire des métiers	38 148	39 400	43 042	44 132

Source : Budget Programmes – Réalisations 2015/MCAT

90. L'environnement institutionnel, réglementaire et organisationnel s'apprécie à travers le taux d'augmentation d'élus, de leaders et de cadres des structures faitières formés et le taux d'augmentation des inscriptions au répertoire. Ce taux est de 42,1% pour le 1<sup>er</sup> indicateur et de 8,6 % pour le second en 2015.

### 1.2.2.2. Tourisme

91. Les activités majeures pertinentes réalisées en 2015 sont essentiellement des activités de contrôle, de suivi et de poursuite des actions entamées en 2014.

92. Le suivi des réalisations a donné les résultats suivants : (i) le contrôle de 178 Agences de voyages et 300 établissements de tourisme ; (ii) le classement de 06 hôtels de Bamako ;

93. Dans le cadre de la poursuite des actions entamées en 2014, on peut noter : (i) la réhabilitation et le fléchage des 07 vestibules de Biton Mamary COULIBALY à Sékoro ; (ii) une étude de stratégie de communication en charge de la promotion touristique au Mali ; (iii) une étude des potentialités touristiques de la ville de Ségou et environs sur les fonds BSI ; (iv) la participation et l'appui à une dizaine de manifestations artisanales et touristiques nationales ; (v) la participation aux manifestations artisanales et touristiques du Mali en Europe et aux Salons internationaux du Tourisme : FITUR-Madrid, International Tourisme Berlin (ITB-Berlin).

94. Malgré la crise que le pays connaît, l'activité touristique a connu un bon en avant par rapport à l'année 2014, vu les indicateurs (les recettes touristiques, les entrées au niveau de l'aéroport International Modibo KEITA Sénou, les emplois directs, etc.).

95. Le contrôle au niveau des rentrées terrestres n'a pas connu les résultats escomptés, contrairement aux autres années. Dans la région de Sikasso, la collaboration entre l'administration régionale du tourisme et les agents de sécurité à la frontière a été rompue suite aux nouvelles dispositions prises par les agents de sécurité. Dans la région de Mopti, un poste frontalier a été saccagé par des inconnus.

Ces événements n'ont pas permis d'effectuer correctement le décompte au niveau de ces frontières terrestres.

## 1.2.3. Emploi et Formation Professionnelle

### 1.2.3.1. Emploi

96. Au niveau du tableau 5, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015, 58 967 emplois ont été créés dans le secteur formel. Ils se répartissent entre 24 896 (soit 42,22%) emplois privés et 34 071 (soit 57,78%) emplois publics. Les emplois occupés par les hommes représentent 45 691 (soit 77,49%) de l'ensemble contre 8 462 (soit 14,35%) pour les femmes et 4 814 (soit 8,16%) de non précisés.

Tableau 4 : Nombre total d'emplois par secteur et par sexe en 2015

Secteurs	Sexe		Hommes		Femmes		Non Désagrégé		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Public	25 583	75,1	3 674	10,8	4 814	14,3	34 071	57,8		
Privé	20 108	80,8	4 788	19,2	-	-	24 896	42,2		
Total	45 691	77,5	8 462	14,4	4 814	8,2	58 967	100		

Source : DNE Rapport d'activités 2015

97. Au niveau du tableau 6, les services de l'emploi dans leur mission de suivi ont collecté 24 896 emplois privés répartis entre 15 864 emplois constatés par des contrats à durée déterminée et 9 032 emplois sous la forme de contrats à durée indéterminée. Ces emplois sont occupés essentiellement par des hommes : 20 108 hommes (soit 80,77% sur l'ensemble).

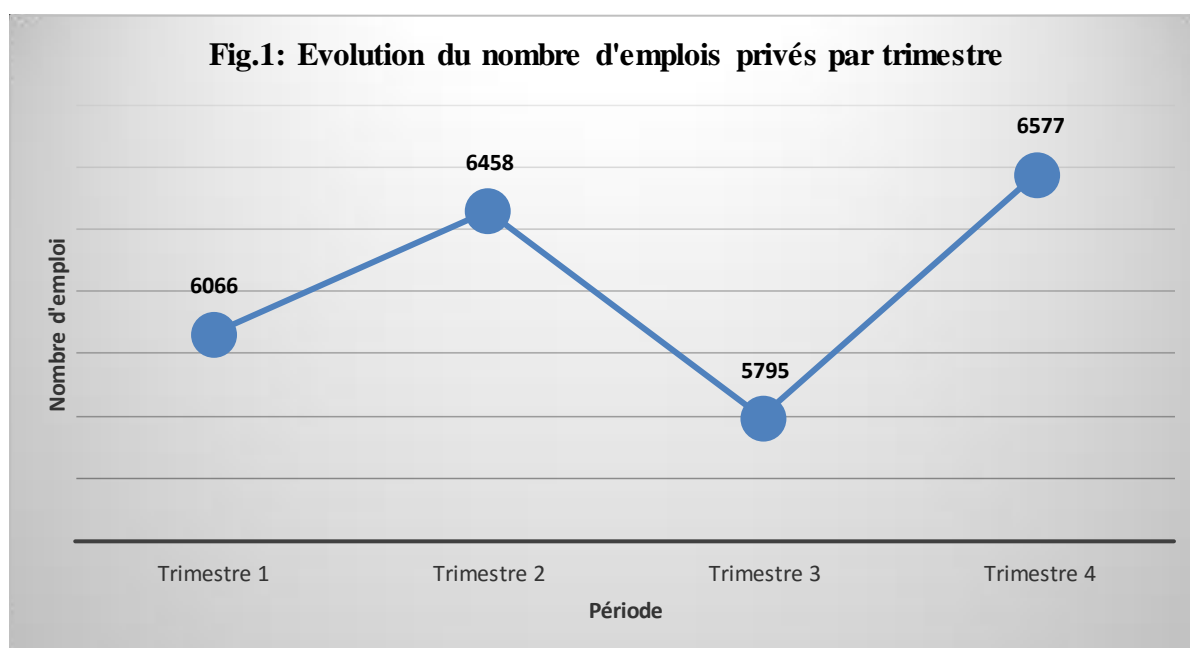
Tableau 5 : Répartition des emplois privés par trimestre et par type de contrat

Type de contrat Trimestre	Contrat à durée déterminée					Contrat à durée indéterminée					Ensemble
	F	%	H	%	Total	F	%	H	%	Total	
1 <sup>er</sup> Trimestre	873	23,3	2 877	76,7	3 750	448	19,3	1 868	80,7	2 316	6 066
2 <sup>e</sup> Trimestre	741	18,3	3 310	81,7	4 051	413	17,2	1 994	82,8	2 407	6 458
3 <sup>e</sup> Trimestre	623	16,9	3 061	83,1	3 684	403	19,1	1 708	80,9	2 111	5 795
4 <sup>e</sup> Trimestre	885	20,2	3 494	79,8	4 379	402	18,3	1 796	81,7	2 198	6 577
<b>Total</b>	<b>3 122</b>	<b>19,7</b>	<b>12 742</b>	<b>80,3</b>	<b>15 864</b>	<b>1 666</b>	<b>18,5</b>	<b>7 366</b>	<b>81,6</b>	<b>9 032</b>	<b>24 896</b>

Source : Rapport annuel 2015 de la DNE

98. La figure 1, montre que les créations d'emplois ont évolué en dents de scie. En effet, du premier au deuxième trimestre, le nombre d'emplois créés est passé de 6066 à 6458 soit une hausse de 6,46%. Cette hausse a été suivie par une baisse 10,27%, entre les deuxième et troisième trimestres puis une nouvelle hausse de 13,49% entre les troisième et quatrième trimestres.

Figure 1 : Evolution du nombre d'emplois privés par trimestre



99. Les emplois privés créés s'élèvent à 24 896 qui se répartissent entre 24 022 emplois occupés par des nationaux et 874 emplois occupés par des étrangers. Les emplois occupés par des nationaux sont repartis entre 15 244 (soit 63%) contrats à durée déterminée et 8 778 (soit 37%) contrats à durée indéterminée. La répartition des emplois occupés par des étrangers montre que 620 (soit 71%) sont des emplois sous contrat à durée déterminée contre 254 (soit 29%) pour les contrats à durée indéterminée.

Tableau 6 : Répartition des emplois privés selon la nature de l'emploi, les non diplômés et les diplômés

Nature de l'emploi	Non Diplômé			Diplômé			Total Général
	F	H	Total	F	H	Total	
Emplois durables	209	1 936	2 145	4 165	16 013	20 178	22 323
Autres Emploi	20	311	331	394	1 848	2 242	2 573
Total général	229	2 247	2 476	4 559	17 861	22 420	24 896

Source : Rapport annuel 2015 de la DNE

100. D'une manière générale, on constate que les emplois créés sont majoritairement occupés par des diplômés. Ils sont au nombre de 22 420, soit 90,05% de l'ensemble. Cette même tendance est constatée pour les emplois durables. En effet, sur les 22 323 emplois durables, 20 178, soit 90,39% sont exercés par des diplômés. Les non diplômés occupent respectivement 9,95% de l'ensemble des emplois et 9,61% des emplois durables.

Tableau 7 : Répartition des emplois privés nationaux par type de contrat et branche d'activité en 2015

Branches d'activités	CDD			CDI			Total Général
	F	H	Total	F	H	Total	
Agriculture-Pêche-élevage	19	104	123	18	69	87	210
Industrie Extractive	38	170	208	43	709	752	960
Industrie manufacturière	14	123	137	10	102	112	249
Electricité-Eau	7	64	71	18	98	116	187
BTP	17	358	375	2	96	98	473
Commerce restaurant hôtel	45	190	235	48	96	144	379

Transport-Entrepôt ; Communication	52	211	263	28	187	215	<b>478</b>
Banque, Assurance, affaires Immobilières, services fournis aux entreprises	456	1 867	2 323	305	1 258	1 563	<b>3 886</b>
Services fournis aux Collectivités, Services sociaux, Service Personnel	2 367	9 086	11 453	1 169	4 483	5 652	<b>17 105</b>
Activités mal désignées	6	50	56	9	30	39	<b>95</b>
<b>Total général</b>	<b>3 021</b>	<b>12 223</b>	<b>15 244</b>	<b>1 650</b>	<b>7 128</b>	<b>8 778</b>	<b>24 022</b>

Source : Rapport annuel 2015 de la DNE

101. Les créations d'emplois ont concerné l'ensemble des branches d'activités. Plus de 50% des emplois ont été créés dans le secteur des services fournis aux collectivités et services sociaux et services personnels. Ce secteur est suivi par celui des banques et assurances affaire immobilière, service fournis aux entreprises qui a enregistré 3 886 (soit 16,18%) de créations d'emplois. La branche électricité/eau a enregistré le plus bas nombre d'emplois, 187 (soit 0,78% de l'ensemble).

**Tableau 8 : Répartition des emplois privés nationaux par région et par type de contrat en 2015**

Région	CDD			CDI			Total général
	F	H	Total	F	H	Total	
Kayes	135	639	774	110	926	1 036	<b>1 810</b>
Koulikoro	106	475	581	98	507	605	<b>1 186</b>
Sikasso	142	722	864	152	703	855	<b>1 719</b>
Ségou	144	800	944	68	387	455	<b>1 399</b>
Mopti	264	950	1 214	96	364	460	<b>1 674</b>
Tombouctou	146	790	936	21	65	86	<b>1 022</b>
Gao	154	938	1 092	2	7	9	<b>1 101</b>
Kidal	2	4	6	0	0	0	<b>6</b>
District de Bamako	1 928	6 905	8 833	1 103	4 169	5 272	<b>14 105</b>
<b>Total général</b>	<b>3 021</b>	<b>12 223</b>	<b>15 244</b>	<b>1 650</b>	<b>7 128</b>	<b>8 778</b>	<b>24 022</b>

Source : Rapport annuel 2015 de la DNE

102. Dans le tableau 9, la répartition géographique montre que les créations d'emplois ont été plus importantes dans le District de Bamako avec 14 105 emplois créés (soit 58,72% de l'ensemble). Il est suivi par les régions de Kayes et Sikasso avec respectivement 1 810 emplois (soit 7,53%) et 1 719 (soit 7,16%). Les régions du Nord ont enregistré les nombres les plus bas de création d'emplois avec 1 101 emplois (soit 4,58% de l'ensemble) à Gao, 1 022 (soit 4,25%) à Tombouctou et seulement 6 (soit 0,02%) pour la région de Kidal.

**Tableau 9 : Répartition des emplois par zone d'origine et par type de contrat en 2015**

Zone d'origine	CDD			CDI			Total général
	F	H	Total	F	H	Total	
Ressortissants de la Zone UEMOA	33	243	276	15	116	131	<b>407</b>
Ressortissants du reste de l'Afrique	25	134	159	0	84	84	<b>243</b>
Ressortissants de l'Océanie	1	1	2	0	13	13	<b>15</b>
Ressortissants des pays américains	3	32	35	1	1	2	<b>37</b>
Ressortissants des pays asiatiques	3	37	40	0	8	8	<b>48</b>
Ressortissants des pays européens	36	72	108	0	16	16	<b>124</b>
<b>Total général</b>	<b>101</b>	<b>519</b>	<b>620</b>	<b>16</b>	<b>238</b>	<b>254</b>	<b>874</b>

Source : Rapport annuel 2015 de la DNE

103. Les ressortissants de la zone UEMOA sont les plus nombreux (407 emplois sur 874, soit 46,6%). Ils sont suivis par les autres africains (243 emplois, soit 27,8%). Ceci montre que les africains occupent la majorité des emplois par rapport aux ressortissants des autres continents (650 emplois sur 874, soit 74,4%). Les Ressortissants de l'Océanie occupent seulement 15 emplois, soit 1,7%.

**Tableau 10 : Répartition des emplois par secteur d'activité, trimestre et par sexe**

Secteur d'activité	Primaire			Secondaire			Tertiaire			Total général
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	
Trimestre 1	16	36	52	40	416	456	1 265	4 293	5 558	<b>6 066</b>
Trimestre 2	4	31	35	26	536	562	1 124	4 737	5 861	<b>6 458</b>
Trimestre 3	4	46	50	20	414	434	1 002	4 309	5 311	<b>5 795</b>
Trimestre 4	13	60	73	72	645	717	1 202	4 585	5 787	<b>6 577</b>
Total général	37	173	210	158	2 011	2 169	4 593	17 924	22 517	<b>24 896</b>

Source : Rapport annuel 2015 de la DNE

104. Les créations d'emplois ont concerné tous les secteurs d'activité. Le secteur tertiaire a enregistré le plus grand nombre de créations d'emplois. Il compte plus de trois emplois sur quatre avec 22 517 emplois sur les 24 896 soit 90,4%. Le constat est toujours le faible intérêt des privés (secteur formel) pour les investissements dans le secteur primaire qui a enregistré, seulement, 210 emplois soit 0,8% de l'ensemble au cours de l'année 2015.

**Tableau 11 : Répartition des emplois par tranche d'âge, type de contrat et par sexe**

Groupe d'âge		CDD			CDI			Total Général
		F	H	Total	F	H	Total	
De 15 ans à 40 ans	16 - 20	33	186	219	23	80	103	322
	21 - 25	485	1 771	2 256	209	842	1 051	3 307
	26 - 30	1 067	3 541	4 608	491	1 957	2 448	7 056
	31 - 35	680	2 636	3 316	385	1 500	1 885	5 201
	36 - 40	404	1 754	2 158	243	1 129	1 372	3 530
	<b>Sous total</b>	2669	9 888	12 557	1351	5 508	6 859	19 416
Plus de 40 ans		391	2 500	2 891	288	1 729	2 017	4 908
Non déterminée		62	354	416	27	129	156	572
Total général		3122	12742	15864	1666	7366	9032	24 896

Source : Rapport Annuel 2015 de la DNE

105. Les jeunes occupent la majorité des emplois créés. En effet sur 24 896 emplois privés, 19 416 sont occupés par des personnes dont l'âge est compris entre 15 et 40 ans. Parmi celles-ci les jeunes âgés de 26 à 30 ans occupent la majorité des emplois (7 056 soit 36,3%). Par ailleurs, 4 908 emplois sont occupés par des personnes ayant dépassé 40 ans.

**Tableau 12 : Nombre de cas de licenciement suivant le motif et la région en 2015**

Régions	Motif		Total
	Economique	Diverses raisons	
Kayes	321	200	<b>521</b>
Koulikoro	0	128	<b>128</b>
Sikasso	7	19	<b>26</b>
Ségou	31	47	<b>78</b>
Mopti	3	17	<b>20</b>
Tombouctou	0	5	<b>5</b>
Gao	0	21	<b>21</b>
Kidal	-	-	<b>-</b>
District de Bamako	111	476	<b>587</b>
Total	473	913	<b>1 386</b>

Source : Rapport annuel 2015 de la DNE

106. Le tableau 13 montre que les pertes d'emploi au cours de l'année 2015 sont au nombre de 1 386. Comme pour les emplois créés, le District de Bamako a enregistré le plus grand nombre de pertes d'emplois avec 587 (soit 42% de l'ensemble). Il est suivi par la région de Kayes avec 521 cas (soit 38%). La région de Tombouctou compte le plus bas niveau de pertes avec seulement 5 cas (soit 2%).

**Tableau 13 : Demandes d'emploi enregistrées par Structure selon le sexe**

Structure	Sexe				Ensemble	%
	Homme	%	Femme	%		
ANPE	4745	25,87	1622	21,59	6367	24,63
BPP/ETT	13 594	74,13	5 892	78,41	19 486	75,37
<b>Total</b>	<b>18 339</b>	<b>100,00</b>	<b>7 514</b>	<b>100,00</b>	<b>25 853</b>	<b>100,00</b>

Source : DPS/ANPE

107. Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015, 26 853 demandes d'emploi ont été enregistrées par les services d'intermédiation sur toute l'étendue du territoire. Les bureaux de placement payant ont enregistré plus de trois demandes sur quatre alors que le service public de l'emploi a été faiblement fréquenté (moins d'une demande sur quatre).

**Tableau 14 : Demandes d'emploi enregistrées par région selon le sexe**

Régions	Sexe				Ensemble	%
	Homme	%	Femme	%		
Kayes	283	1,5	30	0,40	313	1,2
Koulikoro	463	2,5	130	1,7	593	2,3
Sikasso	645	3,5	200	2,7	845	3,3
Ségou	183	1,0	50	0,7	233	0,9
Mopti	361	2,	109	1,5	470	1,8
Tombouctou	315	1,7	23	0,3	338	1,3
Gao	382	2,1	66	0,9	448	1,7
Kidal	-	-	-	-	-	-
District de Bamako	15 707	85,7	6 906	91,9	22 613	87,5
<b>Total</b>	<b>18 339</b>	<b>100,00</b>	<b>7 514</b>	<b>100,00</b>	<b>25 853</b>	<b>100,00</b>

Source : DPS/ANPE

108. La répartition géographique montre que le District de Bamako a enregistré le plus grand nombre de demandes avec 22 613 soit 87,5% de l'ensemble des demandes d'emploi. Le plus faible nombre a été enregistré au niveau de la région de Ségou avec seulement 233 demandes (soit 0,9%).

**Tableau 15 : Offres d'emploi enregistrées par bureaux de placement public et privé**

Bureau	Nombre	%
Offres des BPP et ETT	1 484	26,9
Offres de l'ANPE	4 039	73,1
<b>Total</b>	<b>5 523</b>	<b>100</b>

Source : DPS/ANPE

109. Les offres enregistrées sont au nombre de 5 523 dont 4 039 soit 73.3% ont été collectées par l'ANPE.

**Tableau 16 : Indicateurs caractéristiques du marché du travail en 2014**

Indicateurs	Homme	Femme	Ensemble
Taux de pluriactivité (en %)	23,0	27,9	25,3
Taux de salarisation (en %)	12,6	4,7	9,0
Taux d'emploi informel (en %)	95,4	97,8	96,4
Taux d'emploi (en %)	79,3	58,8	68,3
Ratio de dépendance	-	-	0,46
Durée hebdomadaire moyenne d'activité (en heures)	-	-	43
Travailleur disposant d'un bulletin de pais (en %) dans la catégorie	-	-	3,1
Travailleur disposant d'un contrat formel (à durée déterminée ou non) (en %) dans la catégorie	-	-	4,3
Proportion des travailleurs pour propre compte et d'aide familiaux parmi les actifs occupés (en%)	-	-	85,4

Source : Enquête EMOP 2015/INSTAT

110. Le tableau 17 montre que le taux de salarisation des hommes est plus élevé que celui des femmes. Il met également en évidence la pluriactivité des femmes par rapport aux hommes et elles sont plus actives dans l'emploi informel.

**Tableau 17: Offres d'emploi enregistrées par Région**

Région	Nombre	%
Kayes	135	2,4
Koulikoro	104	1,9
Sikasso	823	14,9
Ségou	104	1,9
Mopti	140	2,5
Tombouctou	478	8,7
Gao	607	11
Kidal	0	0,0
Bamako	3 132	56,7
<b>Total</b>	<b>5 523</b>	<b>100</b>

Source : DPS/ANPE

111. Comme pour les demandes, la répartition géographique dans le tableau 18 montre que le District de Bamako avec 3 132 (soit 56,71%) a enregistré le plus grand nombre d'offres. Il est suivi par la région de Sikasso, avec 634 offres (soit 18,24%). La région de Koulikoro compte le plus faible nombre des offres, 31 offres (soit 0,89%).

**Tableau 18 : Evolution de certains indicateurs de l'emploi**

Indicateurs	2012	2013	2014	2015
Proportion de PME/PMI appuyées %	-	0	60	112
Taux d'accroissement du nombre d'entreprises (PME/PMI) créées	-	0	64,4	35
Taux d'insertion sur le marché de l'emploi des personnes formées.	-	0	25	68
Taux d'insertion sur le marché de l'emploi et du travail des personnes qualifiées	-	48,6	25	44
Taux d'accroissement des emplois créés	-37	66,7	70	81

Source : ONEF

112. Les emplois ont été sécurisés et consolidés à travers l'appui à 236 PME sur une prévision de 210 PME, soit 112% de réalisation. Ce résultat s'explique par l'augmentation du financement de la phase 2 du Programme d'Appui à la Jeunesse Malienne (PAJM).

113. La demande de main d'œuvre en zone urbaine et en zone rurale a été améliorée grâce au financement de 217 PME/PMI en 2015 contre 161 en 2014, soit un taux d'accroissement de 35%. Ce résultat est favorisé par la reprise des activités au niveau de l'ensemble des régions excepté Kidal.

114. La promotion de l'emploi au niveau local en tenant compte des spécificités régionales et en privilégiant le recours à la Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) a été généralisée à travers : (i) l'installation de 65% personnes formées en technique HIMO contre une prévision de 55% ; (ii) l'exploitation de l'ensemble des superficies aménagées dont 55% détenus par les femmes sur une prévision de 10%. Ces résultats sont dus à l'augmentation du volume des activités HIMO suite à la mise en œuvre du programme d'urgence. La promotion de l'emploi des jeunes a été réalisée à travers la poursuite de la mise en œuvre du programme emploi jeune de 2<sup>ème</sup> génération (PEJ II). Ce programme qui démarré en 2011, a une durée de cinq ans. Son objectif de contribuer au développement économique et social du pays, en offrant aux jeunes maliens de 15 à 40 ans, les opportunités d'emploi dans les secteurs d'activités économiques à travers l'emploi salarié ou l'auto-emploi. Sa mise en œuvre a permis, entre autres, à 5103 de jeunes diplômés d'avoir d'avoir une première expérience dans l'administration, sur 5170 jeunes placés en stage de formation professionnelle auprès des services publics, parapublic et des ONG

115. L'offre de main d'œuvre a été améliorée grâce à une meilleure formation et à une qualification adaptée aux besoins du marché de l'emploi et du travail à travers : (i) l'insertion de 54 personnes sur 79 formées soit un taux d'insertion de 68% contre 55% prévus ; (ii) l'insertion de 108 personnes sur 245 qualifiées soit un taux d'insertion de 44% contre 55% prévus.

116. Dans le cadre de la réduction du chômage et du sous-emploi, les services de l'emploi ont fait l'enregistrement de 58 967 emplois dans le secteur formel contre 32 618 en 2014 soit un taux d'accroissement de 81%. Cet accroissement s'explique par la reprise de l'activité économique à la faveur du retour progressif de la paix. Cependant le taux de chômage élargi est passé de 8,2 en 2014 à 9,6 en 2015.

**Tableau 19 : Principaux indicateurs de l'emploi selon le lieu de résidence**

Indicateurs	Urbain	Bamako	Autre ville	Rural	Total
Taux d'activité	65.2	66.2	64.1	77.8	74.4
Taux de chômage BIT	9.1	9.4	8.9	7.6	8.0
Taux de chômage élargi	11.8	11.8	11.8	9.0	9.6
Taux d'emploi informel	90.1	88.0	92.4	98.4	96.4
Jeunes de 15 – 24 ans ni en emploi, ni en éducation, ni en formation	21.4	19.1	24.0	26.5	24.9
Jeunes de 15 – 35 ans ni en emploi, ni en éducation, ni en formation	24.2	22.5	26.4	24.7	24.6
Taux de sous-emploi visible	11.8	13.5	9.9	8.1	9.0
Taux de salarisation	23.9	34.6	19.8	4.0	9.5

Source : ONEF

117. Dans le cadre du renforcement de l'employabilité des jeunes, l'APEJ a inscrit et placé des jeunes en stage de formation professionnelle dans les services publics, parapublics, les organisations consulaires et faïtières et les ONG. Le point de ces situations est donné dans les tableaux 19 à 27 qui suivent :

Tableau 20 : Répartition des jeunes inscrits en stage de formation professionnelle par région et par sexe

Région \ Sexe	Effectifs			Pourcentage		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes (%)	Hommes (%)	Région (%)
Kayes	362	373	735	49,3	50,7	2,8
Koulikoro	1 210	1 488	2 698	44,8	55,2	10,2
Sikasso	920	972	1 892	48,6	51,4	7,2
Ségou	786	735	1 521	51,7	48,3	5,8
Mopti	395	530	925	42,7	57,3	3,5
Tombouctou	126	169	295	42,7	57,3	1,1
Gao	110	184	294	37,4	62,6	1,1
Kidal	17	39	56	30,4	69,6	0,2
District de Bamako	7 881	10 143	18 024	43,7	56,3	68,2
<b>Total général</b>	<b>11 807</b>	<b>14 633</b>	<b>26 440</b>	<b>44,7</b>	<b>55,3</b>	<b>100</b>

Source : Rapport APEJ 2015

118. L'analyse du tableau 21 montre qu'au total 26 440 jeunes se sont inscrits pour bénéficier du stage de formation professionnelle 2015. Ces jeunes inscrits sont répartis en 11 807 femmes soit 44,7% contre 14 633 hommes, soit 55,3%. Les jeunes inscrits au niveau du District de Bamako représentent 68,2% du total ; les autres régions se partagent les 31,8% restants des inscrits.

Tableau 21 : Répartition des jeunes sélectionnés et placés en stage de formation professionnelle par région et sexe

Région \ Sexe	Effectifs			Pourcentage		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes (%)	Hommes (%)	Régions (%)
District de Bamako	1 985	1 562	3 547	56,0	44,0	<b>68,6</b>
Kayes	136	91	227	59,9	40,1	<b>4,4</b>
Koulikoro	209	235	444	47,1	52,9	<b>8,6</b>
Sikasso	161	118	279	57,7	42,3	<b>5,4</b>
Ségou	166	118	284	58,5	41,5	<b>5,5</b>
Mopti	106	98	204	52,0	48,0	<b>3,9</b>
Tombouctou	42	39	81	51,9	48,1	<b>1,6</b>
Gao	41	37	78	52,6	47,4	<b>1,5</b>
Kidal	11	15	26	42,3	57,7	<b>0,5</b>
<b>Total</b>	<b>2 857</b>	<b>2 313</b>	<b>5 170</b>	<b>55,3</b>	<b>44,7</b>	<b>100</b>

Source : Rapport APEJ 2015

119. Le tableau 22 montre qu'au total 5 170 jeunes ont été sélectionnés et placés auprès des Services Publics, Parapublics, des Organisations Consulaires et Faïtières et des ONG, pour effectuer les stages ; 55,3% des jeunes sélectionnés et placés en stage sont des femmes contre 44,7% d'hommes.

120. Ce tableau indique également l'importance des jeunes sélectionnés et placés en stage de formation professionnelle pour le District de Bamako qui représente 68,6% des jeunes sélectionnés et placés. Les autres régions se partagent les 31,4% restants.

121. Dans le cadre du renforcement de l'entrepreneuriat des jeunes, des demandes de formation ont été enregistrées en CREE/GERME, et autres modules adaptés puis en entrepreneuriat des jeunes non ou

faiblement scolarisés ; des formations ont été réalisées en entrepreneuriat de niveau I et II dans le cadre de la mise en œuvre du volet PROCEJ confié à l'APEJ

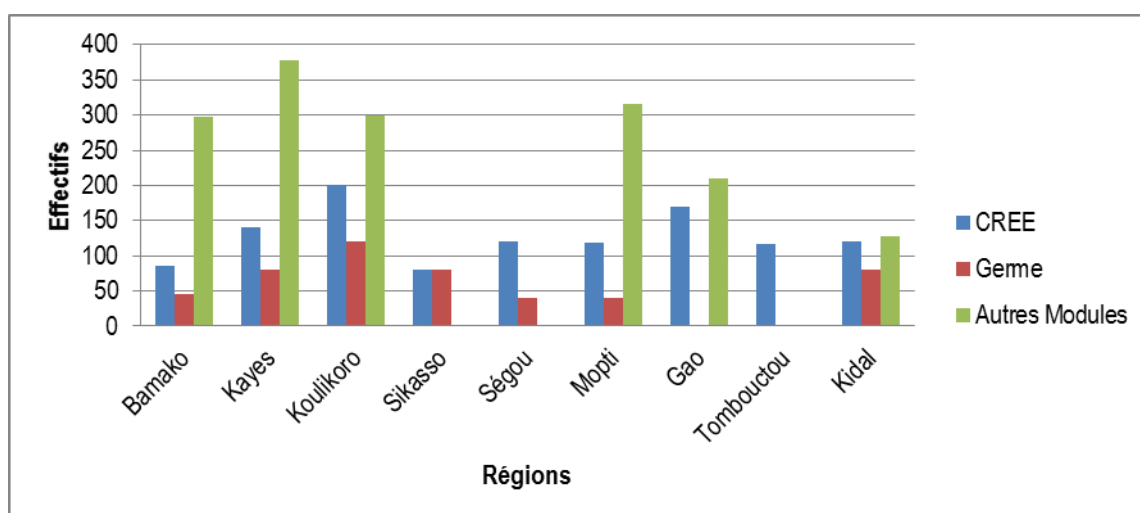
**Tableau 22 : Répartition des demandes de formation enregistrées en CREE, GERME et autres modules**

Région \ Module	CREE	GERME	Autres modules	Total Général	%
Bamako	86	46	298	430	13,2
Kayes	140	80	378	598	18,3
Koulikoro	200	120	300	620	19,0
Sikasso	80	80	0	160	4,9
Ségou	120	40	0	160	4,9
Mopti	118	41	315	474	14,5
Gao	170	0	210	380	11,6
Tombouctou	117	0	0	117	3,6
Kidal	120	80	127	327	10,0
<b>Total</b>	<b>1 151</b>	<b>487</b>	<b>1 628</b>	<b>3 266</b>	<b>100</b>
<b>Pourcentage (%)</b>	<b>35,24</b>	<b>14,91</b>	<b>49,85</b>	<b>100</b>	

Source : Rapport APEJ 2015

122. Le tableau 23 donne au total 3 266 demandes de formation. Ces demandes provenant des jeunes entrepreneurs potentiels des régions ont été enregistrées dont 1 151 en CREE, soit 35,2 % ; 487 en GERME, soit 14,9% et 1 628 en d'autres modules, soit 49,9%. Les plus fortes demandes de formation ont été relevées dans les régions de Kayes et de Koulikoro. La répartition des inscriptions des jeunes par module de formation et par région est illustrée par la figure 3.

**Figure 2 : Inscriptions des jeunes en formation**



123. La figure 2 montre que le nombre élevé de sollicitation pour la formation en d'autres modules, notamment en TRIE, au niveau de toutes les régions excepté celle de Sikasso, Ségou et Tombouctou où les jeunes n'ont pas manifesté de besoins. Ceci s'explique par l'engouement qu'ont les jeunes sortis des différents programmes de Stage de Formation Professionnelle.

Tableau 23 : Répartition des candidatures reçus pour les formations du PROCEJ par sexe et par région

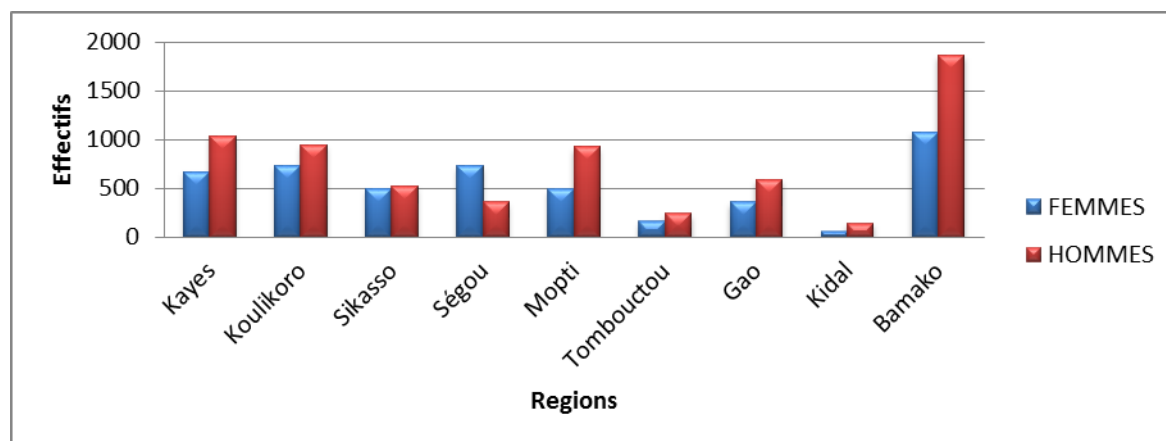
Région	Effectifs			Pourcentage		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes (%)	Hommes (%)	Régions (%)
Kayes	669	1 041	1 710	39,1	60,8	15,0
Koulikoro	735	949	1 684	43,7	56,4	14,7
Sikasso	497	526	1 023	48,6	51,4	9,0
Ségou	732	358	1 090	67,2	32,8	9,5
Mopti	490	926	1 416	34,6	65,4	12,4
Tombouctou	161	245	406	39,7	60,3	3,6
Gao	360	592	952	37,8	62,2	8,3
Kidal	61	141	202	30,2	69,8	1,8
Bamako	1 080	1 868	2 948	36,6	63,4	25,8
<b>Total</b>	<b>4 785</b>	<b>6 646</b>	<b>11 431</b>	<b>41,7</b>	<b>58,1</b>	<b>100</b>

Source : rapport annuel APEJ 2015

124. Dans les huit (08) régions du pays, les jeunes ont postulé pour les activités du PROCEJ comme le révèle bien le tableau ci-dessus. Les candidatures sont inégalement réparties entre les différentes régions. Cette situation est illustrée par la figure 4.

125. La figure 3 montre la prédominance des candidatures masculines qui s'élèvent à 6 646, soit 58,1%, sur celles féminines qui se chiffrent à 4 785, soit 41,9% ; dans toutes les régions les candidatures masculines excèdent celles des femmes excepté la région de Ségou où les femmes dominent.

Figure 3 : Répartition des candidatures reçus pour les formations du PROCEJ par région et sexe



**Tableau 24 : Répartition des jeunes sélectionnés et formés par cohorte et par région**

Régions	Effectifs			Pourcentages		
	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	Total	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	Total
Kayes	189	189	378	50	50	18
Koulikoro	126	210	336	38	63	16
Sikasso	126	105	231	55	45	11
Ségou	105	126	231	45	55	11
Mopti	147	168	315	47	53	15
Tombouctou	42	42	84	50	50	4
Gao	105	105	210	50	50	10
Kidal	21	21	42	50	50	2
Bamako	154	119	273	56	44	13
<b>Total</b>	<b>1 015</b>	<b>1 085</b>	<b>2 100</b>	<b>48,3</b>	<b>51,7</b>	<b>100</b>

Source : Rapport APEJ 2015

126. Il y a lieu de noter que le quota sélectionné par région a tenu compte de l'engouement des dépôts de candidature à l'exception du District de Bamako. Une attention particulière a été accordée aux jeunes de l'intérieur, surtout du milieu rural eu égard à la nature du public cible et l'objectif visé par ce volet du PROCEJ.

127. Suite à la formation des 2 100 jeunes, 1 260 plans d'affaires ont été élaborés et soumis à l'analyse des partenaires.

128. En matière de la facilitation de l'accès des jeunes au crédit et de leur insertion des jeunes ont déposés leur projet pour recherche de financement et certains ont bénéficiés du financement pour la mise en œuvre de leur projet. La situation est dans le tableau 23.

129. Plus de la moitié de ces projets, soit les 52,1% ont été reçus au premier trimestre. Les deuxième et troisième trimestres se partagent les 47,7% restant.

**Tableau 25 : Répartition des projets reçus en 2015 par trimestre et par région**

Régions	Effectifs					%
	1 <sup>er</sup> Trim.	2 <sup>ème</sup> Trim.	3 <sup>ème</sup> Trim.	4 <sup>ème</sup> Trim.	Total	
Bamako	65	26	36	0	127	27,0
Kayes	12	2	1	0	15	3,2
Koulikoro	130	81	28	0	239	50,6
Sikasso	5	0	0	0	5	1,1
Ségou	8	4	5	0	17	3,6
Mopti	13	8	11	0	32	6,8
Tombouctou	12	9	14	0	35	7,5
<b>Total</b>	<b>245</b>	<b>130</b>	<b>95</b>	<b>0</b>	<b>470</b>	<b>100</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>52,1</b>	<b>27,7</b>	<b>20,2</b>	<b>0</b>	<b>100</b>	

Source : Rapport APEJ 2015

130. Plus de 50% des projets reçus proviennent des jeunes de la région de Koulikoro soit 239 projets ; 27 projets proviennent des jeunes du District de Bamako, soit 27,0% ; les cinq autres régions se partagent les 22% des projets restants.

131. On constate que les jeunes des régions de Gao et Kidal n'ont pas exprimé de besoins de financement de projets.

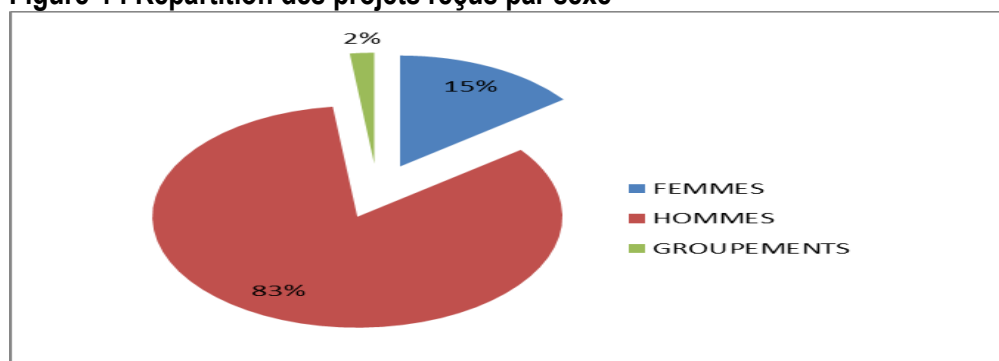
**Tableau 26 : Répartition des projets reçus en 2015 par trimestre et par sexe**

Sexe	Effectifs				%
	Femmes	Hommes	Groupements	Total	
Année 2015					
Trimestre 1	41	196	8	245	52,1
Trimestre 2	15	115	0	130	27,7
Trimestre 3	13	81	1	95	20,2
Trimestre 4	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>392</b>	<b>9</b>	<b>470</b>	<b>100</b>
<b>Pourcentage</b>	14,7	83,4	1,9	100	

Source : Rapport APEJ 2015

132. Sur la figure 4, il est facile de voir que sur les 470 projets reçus 69 proviennent des femmes, soit 14,7% ; 392 proviennent des hommes soit 83,4% et neuf (09) proviennent des groupements soit 1,9%.

**Figure 4 : Répartition des projets reçus par sexe**



**Tableau 27 : Répartition des projets financés en 2015 par région, par filière et par sexe**

Filières/Sexe régions	Embouche bovine			Aviculture			Pisciculture			Renforcement de garage de Moto			Microfinances		
	F	H	T	F	H	T	F	H	T	F	H	T	F	H	T
Kayes	1	1	2	2	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Koulikoro	1	13	14	1	4	5	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Sikasso	0	2	2	0	1	1	0	0	0	0	8	8	0	0	0
Ségou	1	1	2	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mopti	0	11	11		1	1			0		20	20		0	0
Gao	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tombouctou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Kidal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bamako district	6	70	76	4	4	8	1		1	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>98</b>	<b>107</b>	<b>7</b>	<b>12</b>	<b>19</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>28</b>	<b>28</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>%</b>	<b>8,4</b>	<b>91,6</b>	<b>67,3</b>	<b>36,8</b>	<b>63,2</b>	<b>12,0</b>	<b>50,0</b>	<b>50,0</b>	<b>1,3</b>	<b>0,0</b>	<b>100</b>	<b>17,6</b>	<b>0,0</b>	<b>100</b>	<b>0,6</b>

Source : Rapport APEJ 2015, F : Femmes ; H : Hommes ; T : Total

**Tableau 28 : Répartition des projets financés en 2015 par région, par filière et par sexe**

Filières/sexe régions	Energie solaire			Atelier de couture			Total			%		
	F	H	T	F	H	T	F	H	T	F	H	T
Kayes	0	0	0	0	0	0	3	2	5	60,0	40,0	3,1
Koulikoro	0	0	0	0	0	0	2	18	20	10,0	90,0	12,6
Sikasso	0	0	0	0	0	0	0	11	11	0,0	100,0	6,9
Ségou	0	0	0	0	0	0	1	2	3	33,3	66,7	1,9
Mopti	0	0	0	0	0	0	0	32	32	0,0	100,0	20,1
Gao	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Tombouctou	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0,0	100,0	0,6
Kidal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Bamako District	0	1	1	0	1	1	11	76	87	12,6	87,4	54,7
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>17</b>	<b>142</b>	<b>159</b>	<b>10,7</b>	<b>89,3</b>	<b>100,0</b>
<b>%</b>	<b>0,0</b>	<b>100</b>	<b>0,6</b>	<b>0,0</b>	<b>100</b>	<b>0,6</b>	<b>10,7</b>	<b>89,3</b>	<b>100,0</b>			

Source : Rapport APEJ 2015, F : Femmes ; H : Hommes ; T : Total

133. Au total 159 projets ont été financés en 2015, avec 17 projets au profit des femmes, soit 10,7.

134. La majeure partie des financements a été faite dans trois filières, à savoir deux filières de la bourse de l'emploi et de la formation Professionnelle (embouche bovine pour 107 jeunes soit un taux de 67,3% et aviculture pour 19 jeunes, soit 12% et un dans le cadre du renforcement des garages Motos pour 28 jeunes, soit 17,6%.

135. Les régions de concentration des financements réalisés sont par ordre d'importance le District de Bamako avec 87 jeunes, soit un taux de 54,7% ; la région de Mopti avec 32 jeunes, soit un taux de 20,1% et la région de Koulikoro avec 20 jeunes, soit un taux de 12,6%

### 1.2.3.2. Formation Professionnelle

136. Dans le but de faciliter la mise en œuvre du PRODEFPE (2015-2017), une table ronde tenue le mercredi 18 février 2015 a prévu 170 555 784 000 FCFA pour son financement, avec un gap de 105 529 638 000 FCFA et concerne 13 département opérateurs, 159 emplois/métiers prioritaires, 51 filières et 15 secteurs économiques. Le financement de la première phase du PRODEFPE à 83 % a permis un accroissement de l'offre de la formation, la prise en charge et la satisfaction de l'offre de formation et l'accroissement des qualifications professionnelles avec l'effet induit sur la création d'emploi.

137. Dans le cadre de la construction, la réhabilitation et l'équipement des centres de formation professionnelle : (i) cinq (5) Centres de Formation Professionnelle ont été construits et équipés dans la région de Ségou et le cercle de Yorosso (Tominian, Yangasso, Yorosso, Kimparana, et Saye) avec l'appui financier de la coopération Luxembourgeoise à travers le PAFIP ; (ii) le centre de formation professionnelle de Missabougou a fait l'objet d'extension à de nouvelles filières (Mécanique des engins à deux roues, Aviculture, Maraîchage, Electrification rurale et Pisciculture) et d'équipement pour les formations en électrification rurale et mécanique des engins à deux roues ; (iii) le centre de Badougou Djoliba a été équipé en maraîchage, en construction métallique et en mécanique auto.

138. Dans le cadre de l'apprentissage des jeunes (déscolarisés et non scolarisés), à travers les formations modulaire, qualifiante et par apprentissage, 10 914 jeunes dont 1980 filles ont été formés et certifiés avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers.

139. La formation continue a porté sur : (i) la formation technique de trente-trois (33) formateurs des centres publics du MEFPJCC ; (ii) la formation de 503 maîtres artisans de la région de Ségou et du cercle de Yorosso en hygiène et sécurité dans le travail ; (iii) l'organisation de cinq (5) sessions de validation des acquis de l'expérience au profit des Maîtres d'apprentissage de la région de Ségou et le cercle de Yorosso ; (iv) la validation des acquis de l'expérience de trois cent sept (307) maîtres artisans dans la région de Ségou et le cercle de Yorosso ; (v) la formation de 22 115 actifs financés par le FAFPA.

**Tableau 29 : Evolution des Indicateurs de la formation professionnelle**

Indicateurs	2012	2013	2014	2015
Nombre de sortants des Centres de Formation Professionnelle	4 531	5 345	8 103	10 914
Taux de progression de la formation professionnelle en termes de localités couvertes	10	10	24	60
Taux de formation des femmes	5	11,3	30,8	42
Taux de centres équipés	10	23,7	26	64
Taux d'augmentation de financement de la formation professionnelle	94	80	73	91

140. L'accès à la formation professionnelle qualifiante, continue et par apprentissage a été amélioré à travers : (i) la mise en œuvre des projets PROCEJ et FIER, huit (08) nouvelles localités sur cinq (05) ont été couvertes ; (ii) la fréquentation des organismes de formation par les apprenants (femmes), est passée de 25% en 2014 à 42% en 2015 (8 494 femmes inscrites sur 20 000 apprenants prévus).

141. La qualité de la formation professionnelle continue qualifiante et par apprentissage a été améliorée à travers l'élaboration de (09) référentiels de formation et de certification sur une prévision de 15. Cet écart se justifie par l'insuffisance de financement.

142. Le financement de la formation professionnelle qualifiante continue et par apprentissage a été assuré à travers la mobilisation de Quatre milliards six cent quatre-vingt-dix millions cinq cent quatre-vingt-deux mille deux cent trente-cinq (4 690 582 235 FCFA) en 2015 contre Trois milliards sept cent trente-quatre millions deux cent trente-trois mille cent soixante-six (3 734 233 166 FCFA) en 2014, soit un taux d'augmentation de 25,61%.

143. En 2015, dans le cadre de la promotion de l'emploi rémunérateur durable pour les jeunes ruraux, les principales réalisations du projet FIER se présentent comme suit : (i) la mise en place de l'équipe du projet au niveau central et dans les deux régions, l'acquisition du matériel roulant, des équipements informatiques et de communication, les mobiliers et équipements de bureau ; (ii) l'élaboration des outils de gestion (manuels et procédures d'exécution, de gestion administratives, financières et comptables, de suivi-évaluation), l'installation des logiciels de gestion financière et comptable et le système de suivi-évaluation ; (iii) la réalisation des études de base (enquête de référence socio-économique de la pauvreté, état des lieux des centres de formation professionnelle, de l'offre de service en alphabétisation, des opérateurs d'appui-conseil et d'ingénierie projet, cartographie des IMF, étude diagnostique institutionnelle et organisationnelle des organisations paysannes, (iv) signature des conventions avec les partenaires clés, (v) le recrutement et la mise en place de 2 ONG pour la facilitation de proximité et la formation de leurs agents, la mise en place de deux centres de ressources et leur dotation en véhicules ; (vi) la réhabilitation d'un bureau pour l'unité de coordination régionale de Sikasso.

144. Ces réalisations ont contribué à réduire la pauvreté en milieu rural dans la zone d'intervention de FIER à travers un meilleur accès des jeunes ruraux à des opportunités d'insertion et d'emplois attractifs et rentables dans l'agriculture et les activités économiques connexes.

145. Dans le cadre du soutien aux instituts de la formation professionnelle du secteur public et privé, le PROCEJ a réalisé (i) les études de dimensionnement de quatre (04) instituts de formations professionnelles correspondant aux principales filières prioritaires pour le projet. Il s'agit de l'IFPI de Kayes (filière domaine des mines), l'IFSAB de Banankabougou (filière BTP), l'IFP de Ségou (filière Agroalimentaire) et le CFP de Missabougou (filières BTP et agroalimentaire) ; (ii) l'organisation de deux ateliers d'information et d'appropriation du manuel des procédures de gestion du fonds compétitif ; (iii) l'organisation de la formation de type dual pour 1 034 jeunes dont 861 ont réussi au test d'entrée (parmi lesquels 82,89% sont des hommes et 17,11% de sont des femmes).

146. Dans le cadre de l'apprentissage de type dual les jeunes du secteur informel se sont inscrits dans huit (08) filières de formation : coupe et couture, construction métallique, coiffure esthétique, électronique, climatisation froid, mécanique engins à deux roues, menuiserie bois et mécatronique. Des conventions de partenariat ont été signées entre le FAFPA, les centres de formation et les structures signataires du Protocole d'accord de mise en œuvre du Programme d'apprentissage du PROCEJ que sont la Fédération Nationale des Artisans du Mali (FNAM) et l'Assemblée Permanente des Chambres des Métiers du Mali (APCMM).

147. Le FAFPA a signé des protocoles de collaboration avec des structures représentatives du secteur formel, au mois de novembre 2015. Il s'agit de : la Chambre des Mines du Mali (CMM), la Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière du Mali (FNIHM), l'Organisation Patronale des Industriels du Mali (OPI), l'Organisation Patronale des Entrepreneurs de la Construction du Mali (OPECOM), le Syndicat National des Boulangers du Mali, l'Union des Professionnels du Secteur de l'Electricité (UOSELEC-MALI). A la suite de la publication de l'avis d'appel à manifestation d'intérêt, le programme a enregistré l'inscription de 1467 jeunes repartis entre 73 centres recensés dans les filières : des mines, des BTP, de la boulangerie, de l'industrie et de l'hôtellerie.

148. Dans le cadre de la formation décentralisée de court terme (i) des études d'identification des localités et filières porteuses ont été complètement exécutées au niveau des régions de : Gao, Tombouctou, Kayes, Sikasso et Mopti ; (ii) un guide opérationnel a été élaboré par voie de consultation ; (iii) l'identification des espaces de formation et maîtres d'apprentissage au niveau des régions de : Kayes, Gao et Tombouctou a été réalisé.

149. Dans le cadre de l'appui des stratégies d'emploi des jeunes menées par le secteur privé au Mali pour améliorer les possibilités d'emploi pour les jeunes, des avancées significatives ont été enregistrées au niveau du volet entreprenariat pour les jeunes non scolarisés et faiblement scolarisés. La progression concernant la mise en œuvre des activités par l'APEJ a été régulière et presque conforme au programme de création d'emploi par le secteur privé établi.

150. L'agence (APEJ) a formé cinquante (50) formateurs de futurs jeunes entrepreneurs. Elle a ensuite procédé à la formation (niveau 1 et 2) des jeunes sélectionnés à partir des 11 431 candidatures enregistrés suite à l'appel à manifestation d'intérêt lancé le 12 juillet 2015 à Kita.

#### **1.2.4. Promotion de l'Investissement privé**

151. Dans le cadre de la création des entreprises, 7 877 entreprises dont 4 638 entreprises individuelles, 164 groupements d'intérêt économique, 2 879 sociétés à responsabilité limitée, 131

sociétés Anonyme et 21 autres formes de sociétés (bureau de représentation, société par actions simplifiées, société civile immobilière, société en nom collectif) ont été créées.

152. La situation des autorisations d'exercice se présente comme suit : (i) 95 agréments au code des investissements dont 44 du régime B et 34 du régime A pour un montant total d'investissement prévisionnel de l'ordre de 134, 657milliards de F CFA et un niveau d'emplois prévus de 2 949 ; (ii) 85 décisions dont 16 pour les établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes (station d'essence, dépôt d'hydrocarbures, fabriques et dépôt d'explosifs) et 69 pour les autorisations d'implantation de projets sans avantage du code des investissements ; (iii) 1 467 enregistrements dont 934 pour le secteur du bâtiment et des travaux publics, 70 pour les établissements de tourisme, 325 pour les entreprises de transport, 27 agences de voyage ou de séjour et 111 pour les autres secteurs (promoteurs immobiliers, bureaux d'ingénieurs- conseils, entrepreneurs des travaux cartographiques et topographiques, géomètres experts, architectes, administrateurs de biens immobiliers). (iv) le démarrage de la relecture des textes de API-MALI ; (v) l'élaboration de la Politique Nationale de Promotion des Investissements (PNPI) ; (vi) l'audit organisationnel et des compétences de API-MALI ; (vii) l'élaboration de la Loi sur les Partenariats Publics Privés (PPP) ; (viii) la délivrance de 1 467 enregistrements aux entreprises (BTP, Architectes, Promoteurs et agents immobiliers, transporteurs de voyageurs et de personnes...); (ix) la signature d'un accord de partenariat entre API-MALI et Maroc Export.

153. Enfin, la poursuite de la déconcentration du guichet unique à Kayes, Sikasso et Ségou, la sensibilisation et la communication sur la création desdits guichets et l'actualisation des données du site e-régulations, permettent de faciliter les opérations d'enregistrement dans ce secteur.

154. Dans la continuité de l'amélioration des procédures de création d'entreprises et de paiement des impôts et taxes, des équipements complémentaires ont été acquis pour la consolidation, la sécurisation et l'extension de l'application CREATOR Numéro d'Identification Nationale au Tribunal de Commerce (déjà installée à la DGI, à l'INPS, à l'ANPE, à l'INSTAT) ; une étude a été réalisée sur les filières, Agriculture, Elevage, Energie avec l'appui de la Banque Mondiale dans la perspective de l'organisation de l'organisation du Forum Investir au Mali en 2017

155. Par ailleurs, la mise en ligne du formulaire unique de déclaration des impôts et taxes et du formulaire de déclaration pour les procédures de dédouanements de marchandises, la remise des équipements pour l'informatisation du circuit de délivrance du permis de construire et la poursuite des activités et la transposition de la loi uniforme portant réglementation des bureaux d'Information sur le crédit dans les Etats membres de l'UEMOA, les actions d'accompagnement de la mise en œuvre du TRIE unique sont effectives (opérationnalisation du comité d'agrément des véhicules, création de la commission de suivi du TRIE) ont été réalisées et l'application du système automatisé de dédouanement des marchandises avec SYDONIA WORLD a été mise en place.

156. Le Mali a enregistré des progrès significatifs en passant de la 151<sup>ème</sup> position dans le classement «Doing Business 2013 » à la 143<sup>ème</sup> dans le classement 2014 (soit un gain de 08 places), et mais le classement « 2015 » a attribué le 146<sup>ème</sup> rang.

**Tableau 30 : Evolution des indicateurs du secteur promotion l'investissement privé**

Indicateurs	2012	2013	2014	2015
Durée de la procédure pour créer une entreprise (en jours)	3	3	3	3
Nombre d'emplois créés par le secteur industrie	5 364	3 273	2 054	2 949
Nombre d'agrément délivrés	214	59	83	95
Nombre d'entreprises créées	4 096	4 489	6 629	7 877
Montant des investissements étrangers (en milliers de FCFA)	7 335 398	14 144 312	14 386 724	16 904 401
Montant des investissements nationaux (en milliers de FCFA)	125 021 107	65 567 459	46 991 489	53 706 573
Montant des investissements mixtes (en milliers de FCFA)	8 184 420	29 227 012	7 835 877	64 523 765

157. Dans le cadre du développement du secteur privé, des actions importantes ont été réalisées, notamment, l'élaboration du programme pluriannuel d'appui aux PME, son plan d'actions 2016-2020 et la mise en œuvre d'actions en vue de la relance des activités de la ferme agro-industrielle de thé de Farako, en rapport avec les opérateurs privés maliens et chinois.

158. Dans le cadre du développement de la microfinance : (i) la politique nationale de développement de la microfinance et son plan d'actions 2016-2020 sont élaborés ; (ii) les capacités du personnel du CPA/SFD en suivi-évaluation de projets et programmes sont renforcées ; (iii) plus d'un million de personnes bénéficient des services proposés par les structures de la microfinance ; (iv) la tenue de la réunion du Groupe Consultatif National pour la Microfinance le 31 août 2015. Les indicateurs de la microfinance sont donnés dans le tableau 30.

**Tableau 31 : Evolution des indicateurs de promotion de la microfinance**

Indicateurs	2012	2013	2014	2015
Nombre de Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)	125	126	126	126
Encours de crédits (millions de FCFA)	61 018	57 907	70 663	82 299
Encours de dépôts (millions de FCFA)	51 554	50 060	58 800	61 291
Nombre de points de services	1 108	1 108	927	927
Crédits en souffrance (millions de FCFA)	7 203	4 918	5 447	6 001
Montant des crédits distribués par les IMF (en milliards de F CFA)	64	45	82	ND
Nombre de sociétaires des IMF (en milliers de personnes)	1 216	1 148	1 260	1 099
Taux de pénétration des services de Micro finance (population active) (%)	19,25	17,54	18,58	ND

Sources : CCS/SFD-CPA/SFD

## 1.3 Etat de l'exécution budgétaire

### 1.3.1. Ministère du Commerce et de l'Industrie

Tableau 32 : Dotations par programme au titre de l'année 2015 en FCFA

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissements		Total dotation	Total exécution	Taux d'exécution
	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécution	Dotation	Exécution			
1. Administration Général	331 495 000	323 954 682	1 101 707 000	921 911 450	455 157 000	444 115 476	1 888 359 000	1 689 981 608	89,49
2. Conception et coordination de la politique commerciale et appui à la gestion des marchés	399 983 000	399 856 294	31 332 000	25 064 410	2 458 623 000	2 254 650 510	2 889 938 000	2 679 571 214	92,72
3. Développement du secteur industriel	84 779 000	64 904 359	68 060 000	54 399 991	105 825 000	105 825 000	258 664 000	225 129 350	87,04
<b>Total</b>	<b>816 257 000</b>	<b>788 715 335</b>	<b>1 201 099 000</b>	<b>1 001 375 851</b>	<b>3 019 605 000</b>	<b>2 804 590 986</b>	<b>5 036 961 000</b>	<b>4 594 682 172</b>	<b>91,22</b>

Source : MCI/Budget-Programmes, Réalisations 2015

159. Le budget du programme du secteur commerce a connu une hausse de 28,24% par rapport à 2014. Sur une dotation de 5 036 961 000 FCFA, 4 594 682 172 FCFA ont été exécutés, soit un taux d'exécution de 91,22%.

Tableau 33 : Prévisions de 2016 à 2018 en milliers de FCFA

Programmes	Budget 2015			Prévision 2016-2018		
	Personnel	Fonctionnement	Investissements	2016	2017	2018
1. Administration Générale	331 495 000	1 101 707 000	455 157 000	1 967 007	2 155 142	2 345 098
2. Conception et Coordination de la Politique sectorielle du Commerce et Appui à la Gestion des Marchés	399 983 000	31 332 000	2 458 623 000	5 993 579	7 254 573	8 303 263
3. Développement du secteur industriel	84 779 000	68 060 000	105 825 000	1 551 355	1 715 335	1 876 130
<b>Total</b>	<b>816 257 000</b>	<b>1 201 099 000</b>	<b>3 019 605 000</b>	<b>9 511 941</b>	<b>11 125 051</b>	<b>12 524 491</b>

Source : CBMT 2016 – 2018

**Tableau 34 : Etat d'exécution des projets/programmes au titre de l'année 2015**

**MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE**

*(Les montants sont en millions de F CFA)*

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2015			Taux de décaissement (%)			Obs.
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
<b>Projets en exécution</b>				<b>66 084</b>	<b>24 091</b>	<b>5 778</b>	<b>29 869</b>	<b>20 058</b>	<b>3 647</b>	<b>23 705</b>	<b>83,26</b>	<b>63,12</b>	<b>79,36</b>	
<b>Secteur Secondaire</b>				<b>63 343</b>	<b>21 384</b>	<b>5 778</b>	<b>27 162</b>	<b>18 063</b>	<b>3 647</b>	<b>21 710</b>	<b>84,47</b>	<b>63,12</b>	<b>79,93</b>	
1	1987	Projet d'Appui aux Commerçants Détaillants (Phases I à III)	2005-2016	13 845	7 338	0	7 338	7 150	0	7 150	<b>97,44</b>	<b>0,00</b>	<b>97,44</b>	
2	1991	Appui au CERFITEX	2005-2016	1 930	1 930	0	1 930	1 517	0	1 517	<b>78,60</b>	<b>0,00</b>	<b>78,60</b>	
3	2241	Appui au cadre Intégré	2005-2016	14 624	9 954	5 542	15 496	8 107	3 450	11 557	<b>81,44</b>	<b>62,25</b>	<b>74,58</b>	
4	2108	Programme Restructuration et Mise à Niveau des Entreprises Industrielle	2006-2016	16 854	1 071	236	1 307	860	197	1 057	<b>80,30</b>	<b>83,47</b>	<b>80,87</b>	
5	2639	Projet Opération Stratégie DVPT Secteur Agro-alimentaire	2012-2021	15 352	353	0	353	239	0	239	<b>67,71</b>	<b>0,00</b>	<b>67,71</b>	
6	2729	Appui APEX	2014-2016	195	195	0	<b>195</b>	83	0	83	<b>42,56</b>	<b>0,00</b>	<b>42,56</b>	
7	2779	Appui AMANORM	2014-2016	211	211	0	<b>211</b>	107	0	107	<b>50,71</b>	<b>0,00</b>	<b>50,71</b>	
8	2846	Appui mise à niveau circuit de distribution des produits de première nécessité	2015-2016	332	332	0	332	151	0	151	<b>45,48</b>	<b>0,00</b>	<b>45,48</b>	
<b>Secteur Infrastructures</b>				<b>1 303</b>	<b>1 303</b>	<b>0</b>	<b>1 303</b>	<b>902</b>	<b>0</b>	<b>902</b>	<b>69,22</b>	<b>0,00</b>	<b>69,22</b>	
9	1990	Construction du Laboratoire de Métrologie	2005-2016	1 303	1 303	0	1 303	902	0	902	<b>69,22</b>	<b>0,00</b>	<b>69,22</b>	
<b>Secteur Ressources Humaines</b>				<b>1 438</b>	<b>1 404</b>	<b>0</b>	<b>1 404</b>	<b>1 093</b>	<b>0</b>	<b>1 093</b>	<b>77,85</b>	<b>0,00</b>	<b>77,85</b>	
10	2381	Appui à la CPS	2003-2016	727	727	0	727	542	0	542	<b>74,55</b>	<b>0,00</b>	<b>74,55</b>	
11	2549	Projet de Renforcement des Capacités	2011-2016	711	677	0	677	551	0	551	<b>81,39</b>	<b>0,00</b>	<b>81,39</b>	
<b>Projets en préparation</b>				<b>374</b>	<b>374</b>	<b>0</b>	<b>374</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
12	2957	Projet appui micro activité génératrice de revenu	2015-2016	200	200	0	200	0	0	0	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
13	2845	Réhabilitation CEMAPI	2015-2016	174	174	0	174	0	0	0	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				<b>66 458</b>	<b>24 465</b>	<b>5 778</b>	<b>30 243</b>	<b>20 058</b>	<b>3 647</b>	<b>23 705</b>	<b>81,99</b>	<b>63,12</b>	<b>78,38</b>	

Source : 16<sup>ème</sup> Revue des projets/programmes MCI

160. Le coût total de l'ensemble des projets en exécution s'élève à 66 084 000 000 F CFA. Le financement total acquis est de 29 869 000 000 F CFA, soit 45,20% du coût total. Le financement intérieur acquis s'élève à 24 091 000 000 FCFA, soit 80,66% du financement total acquis. Le financement extérieur est de 5 778 000 000 F CFA, soit 19,34% du financement total acquis.

161. Le cumul des décaissements enregistrés au 31 décembre 2015 pour l'ensemble des projets et programmes en exécution est de 23 705 000 000 F CFA sur un financement de 29 869 000 000 F CFA, soit un taux de décaissement global de 79,36%. Le décaissement intérieur est de 20 058 000 000 F CFA sur un financement intérieur de 24 091 000 000 F CFA, soit un taux d'exécution de 83,26 %. Le décaissement extérieur est de 3 647 000 000 FCFA sur un financement extérieur de 5 778 000 000 F CFA, soit un taux de décaissement de 63,12 %. Le projet d'appui aux commerçants détaillants a le meilleur taux d'exécution, avec 97,44%.

**Tableau 35 : Performance annuelle des projets/programmes au titre de l'année 2015**

MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE (Les montants sont en millions de F CFA)																
N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement Prévu en 2015			Financement acquis en 2015			Décaissement au 31/12/2015			Taux de décaissement		
					Int	Ext	Total	Int	Ext	Total	Int	Ext	Total	Int	Ext	Total
<b>Projets en exécution</b>				<b>66 084</b>	<b>3 230</b>	<b>5 146</b>	<b>8 376</b>	<b>3 107</b>	<b>5 146</b>	<b>8 253</b>	<b>3 103</b>	<b>5 146</b>	<b>8 249</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>99,95%</b>
<b>Secteur Secondaire</b>				<b>63 343</b>	<b>2 819</b>	<b>5 146</b>	<b>7 965</b>	<b>2 782</b>	<b>5 146</b>	<b>7 928</b>	<b>2 778</b>	<b>5 146</b>	<b>7 924</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>99,95%</b>
1	1987	Projet d'Appui aux Commerçants Détaillants (Phases I à III)	2005-2016	13 845	623	0	<b>623</b>	623	0	<b>623</b>	623	0	<b>623</b>	<b>100%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>100,00%</b>
2	2241	Appui au cadre Intégré	2005-2016	14 624	1 660	4 908	<b>6 568</b>	1 660	4 908	<b>6 568</b>	1 660	4 908	<b>6 568</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100,00%</b>
3	2108	Programme Restructuration et Mise à Niveau des Entreprises Industrielles	2006-2016	16 854	125	238	<b>363</b>	105	238	<b>343</b>	105	238	<b>343</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100,00%</b>
4	2639	Projet Oration Stratégie DVPT Secteur Agro-alimentaire	2012-2021	15 352	100	0	<b>100</b>	83	0	<b>83</b>	83	0	<b>83</b>	<b>100%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>100,00%</b>
5	2729	Appui APEX	2014-2016	195	83	0	<b>83</b>	83	0	<b>83</b>	83	0	<b>83</b>	<b>100%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>100,00%</b>

6	2779	Appui AMANORM	2014-2016	211	62	0	62	62	0	62	58	0	58	94%	#DIV/0!	93,55%
7	2846	Appui mise à niveau circuit de distribution des produits de première nécessité	2015-2016	332	166	0	166	166	0	166	166	0	166	100%	#DIV/0!	100,00%
<b>Secteur Infrastructures</b>				<b>1 303</b>	<b>125</b>	<b>0</b>	<b>125</b>	<b>125</b>	<b>0</b>	<b>125</b>	<b>125</b>	<b>0</b>	<b>125</b>	<b>100%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>100,00%</b>
9	1990	Construction du Laboratoire de Métrologie	2005-2016	1 303	125	0	125	125	0	125	125	0	125	100%	#DIV/0!	100,00%
<b>Secteur Ressources Humaines</b>				<b>1 438</b>	<b>286</b>	<b>0</b>	<b>286</b>	<b>200</b>	<b>0</b>	<b>200</b>	<b>200</b>	<b>0</b>	<b>200</b>	<b>100%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>100,00%</b>
10	2381	Appui à la CPS	2003-2016	727	120	0	120	100	0	100	100	0	100	100%	#DIV/0!	100,00%
11	2549	Projet de Renforcement des Capacités	2011-2016	711	166	0	166	100	0	100	100	0	100	100%	#DIV/0!	100,00%
<b>Projets en préparation</b>				<b>374</b>	<b>374</b>	<b>374</b>	<b>748</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>#DIV/0!</b>
12	2957	Projet appui micro activité génératrice de revenu	2016-2016	200	200	200	400	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
13	2845	Réhabilitation CEMAPI	2016-2016	174	174	174	348	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				<b>66 458</b>	<b>3 604</b>	<b>5 520</b>	<b>9 124</b>	<b>3 107</b>	<b>5 146</b>	<b>8 253</b>	<b>3 103</b>	<b>5 146</b>	<b>8 249</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>99,95%</b>

Source : 16<sup>ème</sup> Revue des projets/programmes MCI

162. Le financement total acquis est de 8 253 000 000 F CFA, soit 99% du financement prévu en 2015 total. Le taux de décaissement global de 99,95%. Seulement le Projet d'appui à l'AMANORM n'a pas exécuté à 100% le budget acquis.

### 1.3.2. Ministère de la Promotion de l'Investissement et du Secteur Privé

Tableau 36 : Dotations par programme au titre de l'année 2015 en FCFA

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissements		Total dotation	Total exécution	Taux d'exécution (%)
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1. Administration Générale	88 616 000	82 726 295	686 528 000	581 863 383	58 950 000	45 705 070	834 094 000	710 294 748	85,16
2. Appui au développement du secteur privé	15 992 000	12 636 125	462 380 000	369 229 693	385 950 000	332 635 251	864 322 000	714 501 069	82,67
<b>Total</b>	<b>104 608 000</b>	<b>95 362 420</b>	<b>1 148 908 000</b>	<b>951 093 076</b>	<b>444 900 000</b>	<b>378 340 321</b>	<b>1 698 416 000</b>	<b>1 424 795 817</b>	<b>83,89</b>

Source : MPISP/Budget-Programmes, Réalisations 2015

163. En 2015, le ministère en charge de la Promotion de l'Investissement et du Secteur Privé a vu le jour suite au remaniement intervenu le 10 janvier 2015. Cependant les différentes coupes budgétaires intervenues au cours de l'année ont creusé un écart entre les prévisions du CBMT et les dotations réelles. Toute fois le taux de décaissement est satisfaisant avec plus de 83, 89%.

Tableau 37 : Les prévisions de 2016 à 2018 en FCFA

Programmes	Budget 2015			Prévision 2016-2018		
	Personnel	Fonctionnement	Investissements	2016	2017	2018
1. Administration Générale	88 616 000	686 528 000	58 950 000	950 273 820	969 279 296	1 017 743 261
2. Appui au développement du secteur privé	15 992 000	462 380 000	385 950 000	1 020 535 500	1 040 946 210	1 092 993 521
<b>Total</b>	<b>104 608 000</b>	<b>1 148 908 000</b>	<b>444 900 000</b>	<b>1 970 809 320</b>	<b>2 010 225 506</b>	<b>2 110 736 781</b>

Source : CBMT 2016 - 2018

Tableau 38 : Etat d'exécution des projets/programmes au titre de l'année 2015

#### MINISTERE DE LA PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT ET DU SECTEUR PRIVE (Les montants sont en millions de FCFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2015			Taux de décaissement (%)			Observations
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
Projets en exécution				2 408	2 408	0	2 408	1 402	0	1 402	58,22	0	58,22	
Secteur Secondaire				614	614	0	614	155	0	155	25,24	0	25,24	

1	2683	Appui API-Mali	2013-2016	614	614	0	614	155	0	155	25,24	0	25,24	
<b>Secteur Ressources Humaines</b>				<b>1 794</b>	<b>1 794</b>	<b>0</b>	<b>1 794</b>	<b>1 247</b>	<b>0</b>	<b>1 247</b>	<b>69,51</b>	<b>0</b>	<b>69,51</b>	
2	2603	Appui à la Mise en Place des Réformes Etat/Secteur Privé	2011-2016	1 540	1 540	0	1 540	1 197	0	1 197	77,73	0	77,73	Apport CT : 200 millions dont 192 décaissés
3	2755	Appui à la Loi d'Orientation Secteur Privé	2014-2015	254	254	0	254	50	0	50	19,69	0	19,69	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				<b>2 408</b>	<b>2 408</b>	<b>0</b>	<b>2 408</b>	<b>1 402</b>	<b>0</b>	<b>1 402</b>	<b>58,22</b>	<b>0</b>	<b>58,22</b>	

Source : 16<sup>ème</sup> Revue des projets/programmes MPISP

164. Le coût total de l'ensemble des projets en exécution s'élève à deux milliards quatre cent huit millions de francs CFA (2 408 000 000 F CFA) intégralement sur financement intérieur. Le financement total acquis est de deux milliards quatre cent huit millions de francs CFA (2 408 000 000 F CFA), soit 100% du coût total du projet.

165. Le cumul des décaissements enregistrés au 31 décembre 2015 pour l'ensemble des projets et programmes en exécution est estimé à un milliard quatre cent deux millions de francs CFA (1 402 000 000 F CFA), soit un taux d'exécution global de 58,22% du financement total acquis. Ce taux varie d'un projet à l'autre. Le projet d'appui à la mise en place des réformes Etat/secteur privé a enregistré le plus fort taux d'exécution avec 77,73%. Le projet appui à la loi d'orientation du secteur privé a enregistré le plus faible taux avec 19,69% à cause du démarrage récent du projet.

**Tableau 39 : Performance annuelle des projets/programmes au titre de l'année 2015**

MINISTERE DE LA PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT ET DU SECTEUR PRIVE																
(Les montants sont en millions de FCFA)																
N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement Prévu en 2015			Financement acquis en 2015			Décaissement au 31/12/2015			Taux de décaissement		
				2 408	Int	Ext	Total	Int	Ext	Total	Int	Ext	Total	Int	Ext	Total
<b>Projets en exécution</b>				<b>2 408</b>	<b>125</b>	<b>0</b>	<b>125</b>	<b>375</b>	<b>0</b>	<b>375</b>	<b>322</b>	<b>0</b>	<b>322</b>	<b>86%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>86,09%</b>
<b>Secteur Secondaire</b>				<b>614</b>	<b>125</b>	<b>0</b>	<b>125</b>	<b>125</b>	<b>0</b>	<b>125</b>	<b>106</b>	<b>0</b>	<b>106</b>	<b>85%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>84,80%</b>
1	2683	Appui API-Mali	2013-2016	614	125	0	125	125	0	125	106	0	106	85%	#DIV/0!	84,80%
<b>Secteur Ressources Humaines</b>				<b>1 794</b>	<b>250</b>	<b>0</b>	<b>250</b>	<b>250</b>	<b>0</b>	<b>250</b>	<b>216,4</b>	<b>0</b>	<b>216</b>	<b>87%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>86,73%</b>

2	2603	Appui à la Mise en Place des Réformes Etat/Secteur Privé	2011-2016	1 540	208	0	208	208	0	208	178	0	178	86%	#DIV/0!	85,58%
3	2755	Appui à la Loi d'Orientation Secteur Privé	2014-2016	254	41,5	0	42	41,5	0	42	38,4	0	38	93%	#DIV/0!	92,53%
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				<b>2 408</b>	<b>375</b>	<b>0</b>	<b>375</b>	<b>375</b>	<b>0</b>	<b>375</b>	<b>322</b>	<b>0</b>	<b>322</b>	<b>86%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>86,09%</b>

166. Le financement total acquis est de 375 000 000 F CFA, soit 100% du financement prévu en 2015 total. Le taux de décaissement global de 86,09%.

### 1.3.3. Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme

**Tableau 40 : Dotations par programme au titre de l'année 2015 en FCFA**

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux Exécution (%)
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1. Administration générale	527 434 000	522 324 961	1 341 632 000	1 339 308 354	1 380 363 764	1 373 636 417	3 249 429 764	3 235 269 732	99,56
2. Promotion du secteur de l'Artisanat	94 658 000	72 904 356	23 152 800	23 152 104	1 394 623 000	1 137 030 817	1 512 433 800	1 233 087 277	81,53
3. Promotion du secteur du Tourisme	234 652 000	234 277 843	19 120 000	19 115 400	102 297 500	102 297 448	356 069 500	355 690 691	99,89
<b>Total Général</b>	<b>856 744 000</b>	<b>829 507 160</b>	<b>1 383 904 800</b>	<b>1 381 575 858</b>	<b>2 877 284 264</b>	<b>2 612 964 682</b>	<b>5 117 933 064</b>	<b>4 824 047 700</b>	<b>94,26</b>

Source : Budget-programmes du ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme – Réalisations 2015

NB : Administration générale prend en compte la Culture en plus de l'Artisanat et du Tourisme

167. La dotation totale des programmes du sous-secteur de l'artisanat et du tourisme en 2015 est de 5 117 933 064 FCFA dont 4 824 047 700 FCFA ont été exécutés soit un taux d'exécution de 94,26%.

**Tableau 41 : Appui budgétaire sur les charges communes**

LIBELLE	DOT.REVISEE	NOTIFICATION	EXECUTION	TAUX EXECUTION
<b>Charges communes</b>	203.978.594	203.978.594	202.627.699	<b>99,33%</b>

**Tableau 42 : Prévisions de 2016 à 2018 en FCFA**

Programmes	Budget 2015			Prévision 2016-2018		
	Personnel	Fonctionnement	Investissements	2016	2017	2018
1. Administration générale	527 434 000	1 341 632 000	1 380 363 764	1 807 600	1 970 791	2 120 985
2. Promotion du secteur de l'artisanat	94 658 000	23 152 800	1 394 623 000	2 564 971	3 070 497	3 502 015
3. Promotion du secteur du tourisme	234 652 000	19 120 000	102 297 500	438 292	502 753	560 767
<b>Total</b>	<b>856 744 000</b>	<b>1 383 904 800</b>	<b>2 877 284 264</b>	<b>4810863</b>	<b>5544041</b>	<b>6183767</b>

Source : CBMT 2016 – 2018

**Tableau 43 : Etat d'exécution des projets/programmes au titre de l'année 2015**

Source : 16<sup>ème</sup> Revue des projets/programmes MCAT

**MINISTERE EN CHARGE DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME**  
(Les montants sont en millions de F CFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2015			Taux de décaissement			Observations
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
<b>Projets en exécution</b>				<b>8 611</b>	<b>8 330</b>	<b>0</b>	<b>8 330</b>	<b>6 791</b>	<b>0</b>	<b>6 791</b>	<b>81,52%</b>	<b>0</b>	<b>81,52%</b>	
<b>Secteur Secondaire</b>				<b>1 061</b>	<b>1 061</b>	<b>0</b>	<b>1 061</b>	<b>880</b>	<b>0</b>	<b>880</b>	<b>82,94%</b>	<b>0</b>	<b>82,94%</b>	
1	2456	Etudes potentialités touristiques du Mali	2009-2016	467	467	0	467	372	0	372	79,66%	0	79,66%	Décaissé 2009 source CPS
2	2244	Fléchage Aménagement Circuit Tourisme Pays dogon phase II	2007-2016	477	477	0	477	402	0	402	84,28%	0	84,28%	
3	2756	Renforcement de capacité Inspection de l'Artisanat	2014-2015	117	117	0	117	106	0	106	90,60%	0	90,60%	
<b>Secteur Infrastructures</b>				<b>7 550</b>	<b>7 269</b>	<b>0</b>	<b>7 269</b>	<b>5 911</b>	<b>0</b>	<b>5 911</b>	<b>81,32%</b>	<b>0</b>	<b>81,32%</b>	
4	2242	Construction Villages Artisanaux	2007-2016	5 220	5 220	0	5 220	4 613	0	4 613	88,37%	0	88,37%	
5	2301	Construction/Equipement CNPA	2008-2016	1 258	1 258	0	1 258	1 042	0	1 042	82,83%	0	82,83%	
6	2757	Reh/Equipement Centre de Développement de l'Artisanat Textile (CDAT)	2014-2016	225	225	0	225	115	0	115	51,11%	0	51,11%	
7	2841	Extension/Aménagement Siège APCMM	2015-2016	847	566	0	566	141	0	141	24,91%	0	24,91%	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				<b>8 611</b>	<b>8 330</b>	<b>0</b>	<b>8 330</b>	<b>6 791</b>	<b>0</b>	<b>6 791</b>	<b>81,52%</b>	<b>0</b>	<b>81,52%</b>	

168. Le coût total de l'ensemble des projets en exécution de l'artisanat et du tourisme s'élève à huit milliards six cent onze millions de francs CFA (8 611 000 000 FCFA) pour un financement total acquis 8 330 000 000 FCFA, soit un taux de financement de 96,74%.

169. Le cumul des décaissements enregistrés est de six milliards sept cent quatre-vingt-onze millions de francs CFA (6 791 000 000 FCFA) pour l'ensemble des projets/programmes sur un financement acquis de 8 330 000 000 FCFA, soit un taux de décaissement de 81,52% qui est légèrement supérieur à celui enregistré au 31 décembre 2014 qui était de 81,07%.

170. Le taux de décaissement varie d'un projet à l'autre. Le projet Renforcement de capacité Inspection de l'Artisanat a enregistré le taux de décaissement le plus élevé avec 90,60%. Le taux le plus bas a été enregistré par les projets Extension/Aménagement Siège APCMM et le projet Reh/Equipement du Centre de Développement de l'Artisanat Textile (CDAT) avec respectivement 24,91% et 51,11%. Cependant, ces projets ne souffrent d'aucun problème de décaissement.

**Tableau 44 : Performance annuelle des projets/programmes au titre de l'année 2015**

**MINISTERE EN CHARGE DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME**  
(Les montants sont en millions de F CFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement prévu en 2015			Financement acquis en 2015			Décaissement au 31/12/2015			Taux de décaissement		
					Int	Ext	Total	Int	Ext	Total	Int	Ext	Total	Int	Ext	Total
<b>Projets en exécution</b>				<b>8 611</b>	<b>1 325</b>	<b>0</b>	<b>1 325</b>	<b>1 232</b>	<b>0</b>	<b>1 232</b>	<b>843</b>	<b>0</b>	<b>843</b>	<b>68,43%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>68,43%</b>
<b>Secteur Secondaire</b>				<b>1 061</b>	<b>203</b>	<b>0</b>	<b>203</b>	<b>143</b>	<b>0</b>	<b>143</b>	<b>125</b>	<b>0</b>	<b>125</b>	<b>87,41%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>87,41%</b>
1	2456	Etudes potentialités touristiques du Mali	2009-2016	467	62	0	62	62	0	62	53	0	53	85,48%	#DIV/0!	85,48%
2	2244	Fléchage Aménagement Circuit Tourisme Pays dogon phase II	2007-2016	477	58	0	58	58	0	58	49	0	49	84,48%	#DIV/0!	84,48%
3	2756	Renforcement de capacité Inspection de l'Artisanat	2014-2015	117	83	0	83	23	0	23	23	0	23	100,00%	#DIV/0!	100,00%
<b>Secteur Infrastructures</b>				<b>7 550</b>	<b>1 122</b>	<b>0</b>	<b>1 122</b>	<b>1 089</b>	<b>0</b>	<b>1 089</b>	<b>718</b>	<b>0</b>	<b>718</b>	<b>65,93%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>65,93%</b>
4	2242	Construction Villages Artisanaux	2007-2016	5 220	770	0	770	770	0	770	424	0	424	55,06%	#DIV/0!	55,06%
5	2301	Construction/Equipement CNPA	2008-2016	1 258	86	0	86	63	0	63	63	0	63	100,00%	#DIV/0!	100,00%

6	2757	Reh/Equipement Centre de Développement de l'Artisanat Textile (CDAT)	2014-2016	225	100	0	100	90	0	90	90	0	90	100,00%	#DIV/0!	100,00%
7	2841	Extension/Aménagement Siège APCMM	2015-2016	847	166	0	166	166	0	166	141	0	141	84,94%	#DIV/0!	84,94%
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				<b>8 611</b>	<b>1 325</b>	<b>0</b>	<b>1 325</b>	<b>1 232</b>	<b>0</b>	<b>1 232</b>	<b>843</b>	<b>0</b>	<b>843</b>	<b>68,43%</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>68,43%</b>

171. Le financement total acquis est de 1 232 000 000 F CFA, soit 93% du financement prévu en 2015 total. Le taux de décaissement global de 68,43%. Le Projet de construction de villages artisanaux a fait le faible taux d'exécution.

### 1.3.4. Ministère en charge de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Tableau 45 : Dotations par programme au titre de l'année 2015 en FCFA

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissements		Total dotation	Total exécution	Taux d'exécution
	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions			
1. Administration Générale	504 613 000	463 053 977	415 094 500	415 046 948	243 293 750	243 190 005	1 163 001 250	1 121 290 930	96,41
2. Amélioration du Cadre Législatif de l'Emploi et Promotion de l'Emploi	65 631 000	64 307 280	173 679 500	173 674 847	5 700 346 000	5 303 717 388	5 939 656 500	5 541 699 515	93,30
3. Formation Professionnelle	154 082 450	145 890 648	210 596 370	207 944 928	234 154 480	216 771 217	598 833 300	570 606 793	95,29
<b>TOTAL</b>	<b>724 326 450</b>	<b>673 251 905</b>	<b>799 370 370</b>	<b>796 666 723</b>	<b>6 177 794 230</b>	<b>5 763 678 610</b>	<b>7 701 491 050</b>	<b>7 233 597 238</b>	<b>93,92</b>

Source : MEFPJCC/Budget-Programmes, Réalisations 2015

172. La dotation totale des programmes du sous-secteur de l'emploi et de la formation professionnelle en 2015 est de 7 701 491 050 FCFA dont 7 233 597 238 FCFA ont été exécutés soit un taux d'exécution de 93,92%.

Tableau 46 : Prévisions de 2016 à 2018 en FCFA

Programmes	Budget 2015			Prévision 2016-2018		
	Personnel	Fonctionnement	Investissements	2016	2017	2018
1. Administration Générale	504 613 000	415 094 500	243 293 750	2 260 456 000	2 515 696 000	2 785 481 000
2. Amélioration du cadre législatif de l'Emploi et promotion de l'Emploi	65 631 000	173 679 500	5 700 346 000	5 034 256 000	6 066 529 000	6 544 300 000
3. Formation Professionnelle	154 082 450	210 596 370	234 154 480	841 623 000	931 471 000	1 015 148 000
<b>Total</b>	<b>724 326 450</b>	<b>799 370 370</b>	<b>6 177 794 230</b>	<b>8 136 290 000</b>	<b>9 513 696 000</b>	<b>10 344 929 000</b>

Source : CBMT 2016 – 2018

Tableau 47 : Etat d'exécution des projets/programmes de l'année 2015

MINISTERE EN CHARGE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

(Les montants sont en millions de F CFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2015			Taux de décaissement			Observations
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
<b>Projets en exécution</b>				<b>79 212</b>	<b>12 553</b>	<b>66 069</b>	<b>78 622</b>	<b>6 703</b>	<b>11 766</b>	<b>18 469</b>	<b>53,40</b>	<b>17,81</b>	<b>23,49</b>	
<b>Secteur Ressources Humaines</b>				<b>79 212</b>	<b>12 553</b>	<b>66 069</b>	<b>78 622</b>	<b>6 703</b>	<b>11 766</b>	<b>18 469</b>	<b>53,40</b>	<b>17,81</b>	<b>23,49</b>	
1	1927	Programme National Action-Emploi en vue de la Réduction de la Pauvreté	2003-2016	3 073	3 073	0	3 073	2 601	0	2 601	84,64	0	<b>84,64</b>	
2	2046	Appui à la Formation Professionnelle par Apprentissage	2005-2016	2 232	2 232	0	2 232	1 998	0	1 998	89,52	0	<b>89,52</b>	
3	2432	Appui Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE)	2009-2022	1 438	997	345	1 342	989	250	1 239	99,20	72,46	<b>92,32</b>	Phase élaboration: AFD: 156; Danemark 120; suisse contact :30; OIF: 25 ; Phase mise en œuvre: Suisscontact et Danemark (PAFP4): 5 ; Chine: 9 ; OIF: 0,045 ; Bornfonden: 0,212
4	2634	Programme d'Appui à la Formation et à l'Insertion Professionnelle (PAFIP)	2012-2015	10 820	435	10 385	10 820	419	9 448	9 867	96,32	90,98	<b>91,19</b>	Subventions Belge
5	2697	Renforcement de Capacité Formation Secteur Emploi Jeunesse	2013-2015	300	270	0	270	262	0	262	97,04	0	<b>97,04</b>	
6	2844	Projet de Formation profession, Insertion, et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux (FIER)	2014-2022	28 150	4 297	23 853	28 150	125	1 591	1 716	2,91	6,67	<b>6,10</b>	Subventions FIDA
7	2842	Projet de renforcement des Capacités (DFM)	2015-2015	699	249	0	249	218	0	218	87,55	0	<b>87,55</b>	
8	2843	Projet développement compétences et emploi des jeunes (PROCEJ)	2014-2020	32 500	1 000	31 500	32 500	140	916	1 056	14,00	2,91	<b>3,25</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				<b>79 212</b>	<b>12 553</b>	<b>66 069</b>	<b>78 622</b>	<b>6 703</b>	<b>11 766</b>	<b>18 469</b>	<b>53,40</b>	<b>17,81</b>	<b>24,11</b>	

Source : 16<sup>ème</sup> Revue des projets/programmes MEFPJCC

173. Le coût total de l'ensemble des projets en exécution au 31/12/2015 s'élève à 79 212 000 000 F CFA. Le financement total acquis est de 78 622 000 000 F CFA, soit 99,26% du coût total. Le financement intérieur acquis s'élève à 12 553 000 000 FCFA, soit 16% du financement total acquis. Le financement extérieur est de 66 069 000 000 F CFA, soit 84% du financement total acquis.

174. Le cumul des décaissements enregistrés au 31 décembre 2015 pour l'ensemble des projets et programmes en exécution est de 18 469 000 000 F CFA, avec 6 703 000 000 F CFA pour le financement intérieur, soit un taux d'exécution de 53,40% et 11 766 000 000 FCFA pour le financement extérieur, soit un taux de décaissement de 17,81 %.

175. Le taux d'exécution global est de 23,49% et varie d'un projet à un autre. Le projet de renforcement des capacités secteur emploi jeunesse a le meilleur taux d'exécution, avec 97,04%. Le Projet développement compétences et emploi des jeunes (PROCEJ) et le projet de formation professionnelle, insertion, et appui à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux (FIER), avec respectivement 3,25% et 4,36% enregistrent les taux d'exécution les plus bas, parce que ces deux projets viennent de démarrer en 2014.

**Tableau 48 : Performance annuelle des projets/programmes au titre de l'année 2015**

**MINISTERE EN CHARGE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**  
*(Les montants sont en millions de F CFA)*

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement Prévu en 2015			Financement acquis en 2015			Décaissement cumulé au 31/12/2015			Taux de décaissement		
					Int	Ext	Total	Int	Ext	Total	Int	Ext	Total	Int	Ext	Total
<b>Projets en exécution</b>				<b>79 212</b>	<b>1 075</b>	<b>17 086</b>	<b>18 161</b>	<b>999</b>	<b>17 086</b>	<b>18 085</b>	<b>918</b>	<b>11 987</b>	<b>12 905</b>	<b>91,89%</b>	<b>70,16%</b>	<b>71,36%</b>
<b>Secteur Ressources Humaines</b>				<b>79 212</b>	<b>1 075</b>	<b>17 086</b>	<b>18 161</b>	<b>999</b>	<b>17 086</b>	<b>18 085</b>	<b>918</b>	<b>11 987</b>	<b>12 905</b>	<b>91,89%</b>	<b>70,16%</b>	<b>71,36%</b>
1	1927	Programme National Action-Emploi en vue de la Reduction de la Pauvreté	2003-2016	3 073	145	0	145	124	0	124	124	0	124	100,00%	#DIV/0!	100,00%
2	2046	Appui à la Formation Professionnelle	2005-2016	2 232	125	0	125	111	0	111	111	0	111	100,00%	#DIV/0!	100,00%
3	2432	Appui Programme Decennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE)	2009-2022	1 438	83	345	428	77	345	422	77	250	327	100,00%	72,46%	77,49%

4	2634	Programme d'Appui à la Formation et à l'Insertion Professionnelle (PAFIP)	2012-2015	10 820	125	10 385	10 510	125	10 385	10 510	125	9 448	9 573	100,00%	90,98%	<b>91,08%</b>
5	2697	Renforcement de Capacité Formation Secteur Emploi Jeunesse	2013-2015	300	83	0	83	77	0	77	77	0	77	100,00%	#DIV/0!	<b>100,00%</b>
6	2844	Projet de Formation profession, Insertion, et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux (FIER)	2014-2022	28 150	75	1 500	1 575	46	1 500	1 546	46	1 373	1 419	100,00%	91,53%	<b>91,79%</b>
7	2842	Projet de renforcement des Capacités (DFM)	2015-2015	699	249	0	249	249	0	249	218	0	218	87,55%	#DIV/0!	<b>87,55%</b>
8	2843	Projet développement compétences et emploi des jeunes (PROCEJ)	2014-2020	32 500	190	4 856	5 046	190	4 856	5 046	140	916	1 056	73,68%	18,86%	<b>20,93%</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				<b>79 212</b>	<b>1 075</b>	<b>17 086</b>	<b>18 161</b>	<b>999</b>	<b>17 086</b>	<b>18 085</b>	<b>918</b>	<b>11 987</b>	<b>12 905</b>	<b>91,89%</b>	<b>70,16%</b>	<b>71,36%</b>

176. Le financement total acquis est de 18 085 000 000 F CFA, soit 99,60% du financement prévu en 2015 total. Le taux de décaissement global de 71,36%. Le PROCEJ a enregistré le faible taux d'exécution, soit 20,93%.

**Tableau 49 : Récapitulatif de l'état d'exécution des projets du secteur en 2015 (en milliards F CFA)**

Département	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2015			Taux de décaissement		
		Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
<b>Projets en exécution</b>	<b>156 315</b>	<b>47 382</b>	<b>71 861</b>	<b>119 243</b>	<b>34 954</b>	<b>15 413</b>	<b>50 367</b>	<b>73,77</b>	<b>21,45</b>	<b>42,24</b>
MCI	66 084	24 091	5 778	29 869	20 058	3 647	23 705	83,26	63,12	<b>79,36</b>
MCAT	8 611	8 330	0	8 330	6 791	0	6 791	81,52	0,00	<b>81,52</b>
MEFPJCC	79 212	12 553	66 083	78 636	6 703	11 766	18 469	53,40	17,80	<b>23,49</b>
MPISP	2 408	2 408	0	2 408	1 402	0	1 402	58,22	0,00	<b>58,22</b>
<b>Projets en préparation</b>	<b>374</b>	<b>374</b>	<b>0</b>	<b>374</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
MCI	374	374	0	374	0	0	0	0,00	0,00	0,00
<b>Total Général</b>	<b>156 689</b>	<b>47 756</b>	<b>71 861</b>	<b>119 617</b>	<b>34 954</b>	<b>15 413</b>	<b>50 367</b>	<b>73,19</b>	<b>21,45</b>	<b>42,11</b>

## 1.4 Indicateurs sectoriels inscrits dans la matrice de macro-pilotage du CSCR 2012 - 2017

Tableau 50 : Les indicateurs du secteur dans la matrice de macro pilotage du CSCR 2012-2017

Indicateurs	Sources des données	2012	2013	2014	2015
Nombre d'entreprises industrielles recensés en activités	DNI	596	619	651	765
Montants des investissements réalisés des unités industrielles agréées (en millions de F CFA)	DNI	104 602,56	102 241, 574	130 459, 578	135 135
Valeur des exportations des produits artisanaux (en milliers de FCFA)	DNA	4 803 179,95	8 224 608,714	9 508 888	4 394 101, 99
Recettes touristiques (en milliards de F CFA)	OMATHO	0,68	37,95	49,63	61,3
Durée de la procédure pour créer une entreprise (en jours)	API-MALI	3	3	3	3
Montant des crédits distribués par les Institutions de Microfinance (en milliards de F CFA) *	CCS/SFD - CPA/SFD	63,69	45	50	ND
Nombre de sociétaires des IMF (en milliers de personnes) *	CCS/SFD - CPA/SFD	1 226	1 148	1 260	1 099
Taux de pénétration des services de Microfinance (population active) (%)*	CCS/SFD - CPA/SFD	19,25	17,54	18,58	ND
Taux d'emploi (%)	ONEF	ND	73,9	68,3	67,2
Taux de chômage(%)	DNE	ND	7,3	8,2	9,6
Part de l'emploi informel dans le total des emplois (en %)	ONEF	92,7%	93,5	96,5	96,4
Incidence de bas salaires (en %)	INSTAT/ONEF	ND	15,91	ND	ND
Nombre de nouveaux emplois créés	DNE	20 347	33 922	32 618	58 967
Nombre de sortant des Centres de Formation Professionnelle	DNFP	4 531	5 345	1 924	10 914

NB : \* données provisoires ; Pour les indicateurs : taux d'emploi, part de l'emploi informel dans le total des emplois, Incidence de bas salaires, leur renseignement ne serait possible qu'après traitement des données de l'EMOP.

177. Les valeurs des exportations des produits artisanaux des entreprises enquêtées sont en croissance de 2012 à 2014. Celles de 2015 ont connu une nette diminution par rapport aux trois années précédentes. Cette diminution s'explique en grande partie par la transaction que les intermédiaires (teinturiers informelles) mènent directement avec les commerçants de Bazin. Cet état de fait créé du coup un manque à gagner significatif au niveau des grandes entreprises de teintures exportatrices de produits artisanaux.

178. En 2015, on constate une nette augmentation du nombre d'emplois créés par rapport à l'année précédente. Cette augmentation pourrait s'expliquer en partie par la reprise des activités économiques.

179. Au regard du nombre des sortants des centres de formation nous constatons une forte augmentation. Les résultats ainsi obtenus sont très meilleurs à ceux des trois années précédentes. Ceci est dû à l'engouement des apprenants pour la formation professionnelle.

## 1.5 Autres indicateurs pertinents du secteur par domaine

**Tableau 51 : Autres indicateurs pertinents du domaine de l'industrie**

Indicateurs	Sources des données	2012	2013	2014	2015
Taux d'accroissement des titres de propriétés industrielles enregistrés	CEMAPI	-11	35	42	37
Nombre de normes diffusées	AMANORM	234	246	359	397
Nombre d'unités de transformation agroalimentaires identifiés	CDA	-	-	-	276
Taux de réalisation de nouvelles entreprises en % (Nombre d'entreprises industrielles réalisées sur Nombre d'entreprises industrielles agréées)	DNI	22,6	20,43	25,4	42,5
Contribution du secteur industriel au PIB (%)	INSTAT	14,2	13,7	14,8	14,4
Contribution du secteur manufacturier au PIB (%)	INSTAT	5,6	5,5	5,4	6,2
Taux de réalisation des investissements matériels (%)	BRMN	64	70	71,71	0
Taux de réalisation des actions immatérielles (%)	BRMN	75	95	56	0

### Commentaires :

180. On constate une augmentation du nombre de normes diffusées qui passe de 359 en 2014 à 397 en 2015 ; du taux de réalisation de nouvelles entreprises qui passe de 25,4% en 2014 à 42,5% en 2015 et la contribution du secteur manufacturier au PIB qui passe de 5,4% en 2014 à 6,2% en 2015.

**Tableau 52 : Autres indicateurs pertinents du domaine de l'investissement**

Indicateurs	Sources des données	2012	2013	2014	2015	
Taux de réalisation des réformes structurantes programmées (%)	CTRCA	94,28	100	54,54	60	
Taux de réduction <sup>3</sup> des délais à (%)	Rapport Doing Business	Importation	58,46	58,46	47,69	95
		Exportation	47,73	47,73	40,90	95
Montant des investissements des unités industrielles (en milliers FCFA)	DNI	104 603	102 242	130 460	135 134,7	
Nombre d'emplois créés par le secteur industrie	API-Mali	5 364	3 273	2054	3 000	
Nombre d'agrément délivrés	API-Mali	214	59	83	95	
Nombre d'entreprises créées	API-Mali	4096	4489	6 629	7 877	
Montant des investissements prévus du secteur de l'industrie par les entreprises agréées (en	API-Mali	140 541	108 939	71 840	135 135	

<sup>3</sup> Ce taux est calculé séparément à l'importation et à l'exportation pour un conteneur de 40 pieds Année de référence 2008 (65 jrs à l'Import et 44 jrs à l'Export)

millions de FCFA)					
Montant des investissements étrangers (en millions de FCFA)	API-Mali	7 335	14 144	14 387	16 904
Montant des investissements nationaux (en millions de FCFA)	API-Mali	125 021	65 568	48 483	53 707
Montant des investissements mixtes (en millions de FCFA)	API-Mali	8 184	29 227	8 970	64 524

**Tableau 53 : Autres indicateurs pertinents du domaine de la microfinance**

Indicateurs	Sources des données	2012	2013*	2014**	2015
Nombre de Système Financier Décentralisé (SFD)	CCS/SFD	125	126	126	126
Encours de crédit (millions de FCFA)	CCS/SFD	61 018	54 246	57 887	82 299
Encours de dépôt (millions de FCFA)	CCS/SFD	51 554	50 271	52 095	61 291
Sociétariat/Membre	CCS/SFD	1 216 000	1 148 000	1 260 000	ND
Nombre de point de services	CCS/SFD	1 108	1108	ND	ND
Crédit en souffrance (millions de FCFA)	CCS/SFD	7 203	4 918	5 447	6 001
Taux de pénétration	CCS/SFD	19,25	17,54	18,58	ND

Source : CCS/SFD (\*) : Les données sont provisoires.

**Tableau 54 : Autres indicateurs pertinents du domaine du commerce**

Indicateurs	Sources des données	2012	2013	2014	2015	
Taux d'exécution du programme d'activités du Département (%)	CPS/Rapport d'activités	59	70	95	79,01	
Taux de mise en œuvre des recommandations issues des revues sectorielles (%)	CPS/Rapport sectorielle	-	-	-	95	
Taux d'exécution du Plan de passation des marchés (%)	DFM	100	100	100	58,82	
Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle (%)	DFM	100	100	100	81,82	
Nombre de jours de couverture de besoins de consommation par les stocks des produits de première nécessité (jours)	Riz	DNCC	19	30	29	21
	Sucre	DNCC	78	75	139	183
	Lait en poudre	DNCC	68	81	51	46
	Farine de blé	DNCC	29	28	59	54
	Huile alimentaire	DNCC	28	17	65	86
Taux de défectuosité des instruments de mesure contrôlés (%)	DNCC	8,38	8,35	5,67	4,2	
Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions d'investigation économique (%)	DNCC	100	100	100	100	
Taux d'accroissement des exportations (%)	APEX	12,4	5,3	2,76	-7,68	
Part des exportations non traditionnelles <sup>4</sup> dans les exportations globales (%)	APEX	7,3	16	17	16,07	

<sup>4</sup> Autres que celles relatives au coton, à l'or et au bétail.

181. Au titre de l'année 2015, le nombre de jours de couverture de certains produits comme le sucre et l'huile alimentaire a connu une augmentation comparativement à l'année 2014. Par contre le nombre de jours de couverture du riz, du lait en poudre et de la farine de blé a diminué à cause de la hausse des prix mondiaux.

182. On note également que le taux de défectuosité des instruments de mesure contrôlés est satisfaisant par rapport aux années précédentes alors que le taux d'accroissement des exportations a diminué à cause de la diminution des exportations d'or et de coton.

183. L'environnement institutionnel, réglementaire et organisationnel s'apprécie à travers le nombre d'élus, de leaders et de cadres des structures faitières formés et le taux d'augmentation des inscriptions au répertoire. Il varie de -23% pour le 1er indicateur, de 3 % pour le second en 2015.

Le tableau 55 montre que le taux des valeurs des exportations des produits artisanaux a fortement chuté. Cette chute résulte de la forte baisse de la productivité des entreprises artisanales à cause d'un faible niveau d'organisation, de qualification et de compétitivité des entreprises artisanales.

**Tableau 55 : Autres indicateurs pertinents du domaine de l'artisanat**

Indicateurs	Sources des données	2012	2013	2014	2015
Taux de couverture des cercles en services locaux de l'Artisanat (%)	DNA	2,04	2,04	20,68	6,12
Taux d'Elus, de leaders et de cadres des structures faitières formés (%)	APCMM	32,2	37,5	39,8	42,1
Taux d'augmentation des inscriptions au répertoire (%)	APCMM	3,34	3,28	8,61	8,13
Taux d'évolution des valeurs des exportations des produits artisanaux (%)	DNA	10,77	8,13	15,62	-63
Taux d'augmentation des certificats d'origines délivrés (%)	DNA	15,79	29,82	36,82	39
Nombre d'artisans inscrits dans le répertoire des métiers	APCMM	38 148	39 400	43 042	44 132

**NB** : \*Nombre est devenu pourcentage

**Tableau 56 : Autres indicateurs pertinents du domaine du Tourisme**

Indicateurs	Sources des données	2012	2013	2014	2015
Recettes touristiques (en milliards de F CFA)	DNTH/Annuaire stat.	0,68	37,95	49,63	61,13
Nombre d'établissements d'hébergement	DNTH/Annuaire stat.	675	659	675	711
Nombre de chambres d'hébergement	DNTH/Annuaire stat.	9 950	9 543	10 214	10 300
Nombre des entrées des visiteurs par l'aéroport de Bamako-Sénou	DNTH/Annuaire stat.	101 335	120 901	152 296	159 000
Nombre des visiteurs par les frontières terrestres	DNTH/Annuaire stat.	32 542	20 819	15 954	106
Nombre d'arrivées dans les hôtels (nationaux et étrangers)	DNTH/Annuaire stat.	46 859	74 313	75 974	35 417
Nombre de nuitées dans les hôtels (nationaux et étrangers)	DNTH/Annuaire stat.	82 399	133 815	109 500	62 471
Montant des nouveaux investissements en (millions) FCFA	DNTH/Annuaire stat.	5 260	7 659	4 650	4 696
Nombre emplois directs	DNTH/Annuaire stat.	9 595	10 376	1 642	2 175
Nombre emplois indirects	DNTH/Annuaire stat.	19 190	20 752	24 036	4 350

Nombre de guides (nationaux et locaux)	DNTH/Annuaire stat.	522	522	522	522
Nombre d'agences de voyages	DNTH/Annuaire stat.	261	286	319	369
Nombre de bar-restaurants, espaces de loisirs et pâtisseries	DNTH/Annuaire stat.	33	34	28	33
Nombre de night-club	DNTH/Annuaire stat.	25	27	29	31

184. Le nombre des entrées des visiteurs par l'aéroport International Modibo KEITA - Sénou a chuté par rapport à 2014. Une baisse de 16% a été constatée due essentiellement à la situation sécuritaire de notre pays. Le contrôle au niveau des rentrées terrestres n'a pas connu de résultats escomptés, contrairement aux autres années. Dans la région de Sikasso, la collaboration entre l'administration régionale du tourisme et les agents de sécurité à la frontière a été rompue suite aux nouvelles dispositions prises par les agents de sécurité. Dans la région de Mopti, un poste frontalier a été saccagé par des inconnus.

**Tableau 57 : Autres indicateurs pertinents du domaine de l'Emploi**

Indicateurs	Sources des données	2012	2013	2014	2015
Demandes d'emplois enregistrées	ANPE	9 714	6 559	5 531	18 339
Demandes d'emplois enregistrées pour le sexe féminin	ANPE	2 150	1 503	1 382	7 514
Offres d'emplois enregistrées	ANPE	7 233	1 972	2 896	5 523
Offres d'emplois enregistrées par les bureaux de placements (publics et privés)	ANPE	2 904	1 972	2 902	5 523
Taux d'insertion sur le marché de l'emploi et du travail des personnes qualifiées (%)	DNE	-	48,6	ND	44
Superficie des infrastructures aménagées exploitées (en hectare)	APEJ	7	140	0,5	4
Proportion des personnes formées aux techniques HIMO installées (%)	APEJ	-	6,85	0,0	65

**Tableau 58 : Autres indicateurs pertinents du domaine de la formation professionnelle**

Indicateurs	Sources données	2012	2013	2014	2015
Taux d'évolution de nouvelles localités couvertes (%)	DNFP	10	100	50	60
Taux de progression du nombre de formés (%)	DNFP	10	39,3	97,8	42
Taux de formation des femmes (%)	DNFP	5	11,3	30,8	18,1
Taux d'accroissement des programmes de formation professionnelle élaborés ou révisés (%)	DNFP	10	37	40	60
Taux de centres équipés (%)	DNFP	10	23,7	26	64
Taux de la taxe de formation professionnelle recouvrée (%)	FAFPA	50	78	91	84,20
Taux de contributions des promoteurs à l'équipement des centres de formation professionnelle (%)	FAFPA	-	22	14	20

185. Dans le tableau 59, on constate que les taux de centres de formation professionnelle équipés et des nouvelles localités couvertes ont augmenté en 2015 alors que ceux de la formation des femmes et du nombre de formés ont diminué.

## 1.6 Description du cadre partenarial

**Tableau 59 : Cadre partenarial de l'Industrie en 2015**

N°	Liste des partenaires	Réalisations	Obs.
1.	Coopération Technique Belge	Appui à la mise en œuvre des actions immatérielles des plans de restructuration et de mise à niveau des entreprises industrielles	
2.	OMPI	Appui à la mise en place du Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation	
3.	OAPI	Appui à l'organisation et à la Célébration des Journées Africaine et Mondiale de la Propriété Intellectuelle	
4.	ONUDI	Appui à l'organisation de la célébration de la Journée de l'Industrialisation de l'Afrique au Mali	
5.	UEMOA	Appui à la réalisation des diagnostics stratégiques des entreprises industrielles et à la mise en œuvre des plans de restructuration et de mise à niveau	
6.	CLETC	Le Gouvernement a signé quatre (04) protocoles d'accord avec la Société Chinoise de l'Industrie Légère pour la Coopération Technique et Economique avec l'Etranger (CLETC)	
7.	UE	Atelier de renforcement des capacités en TBT de l'AMANORM	

### Analyse de la coopération :

186. Dans le domaine du Développement Industriel l'ONUDI est un partenaire traditionnel du Département du Commerce et de l'Industrie. L'ONUDI a toujours appuyé l'organisation de la célébration de la Journée de l'Industrialisation de l'Afrique au Mali.

187. En matière de Propriété Industrielle, l'OAPI et l'OMPI accompagnent le Département du Commerce et de l'Industrie dans ses actions de promotion des inventions et innovations technologiques.

188. En outre, l'UEMOA dont le Mali est Membre, a appuyé le Département en charge de l'industrie pour la réalisation des diagnostics stratégiques des entreprises industrielles et dans la mise en œuvre des plans de restructuration et de mise à niveau.

**Tableau 60 : Cadre partenarial du Commerce en 2015**

N°	Liste des partenaires	Réalisations	Obs.
1.	Banque Mondiale, FMI, PNUD, CCI, CNUCED, OMC	Appui au Projet d'Appui du Cadre Intégré	
2.	OMC	Appui à la participation à la 10 <sup>ème</sup> Conférence ministérielle de l'OMC tenue du 15 au 18 décembre 2015 à Nairobi au Kenya	
3.	UEMOA	Appui à l'Examen de la Politique Commerciale en 2015 et aux activités du Comité de Négociations Commerciales	
4.	CNUCED	Appui au projet d'appui au Cadre intégré dans le cadre de l'actualisation de l'EDIC	
5.	Coopération Danoise	Appui au Projet d'Appui du Cadre Intégré	
6.	AFD, UE	Appui au Projet d'Appui du Cadre Intégré	
7.	OIF	Appui à la participation du projet d'appui du Cadre Intégré aux ateliers organisés par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) les 15 et 16 décembre 2015	

**Tableau 61 : Cadre partenarial de l'Artisanat en 2015**

N°	Liste des partenaires	Réalisations	OBS.
----	-----------------------	--------------	------

N°	Liste des partenaires	Réalisations	OBS.
1.	UEMOA	Financement des équipements informatiques du SIRA-ML et du Centre des Ressources de la Commune II	
2.	CODEPA	Le Comité de Coordination pour le Développement et la Promotion de l'Artisanat Africain (CODEPA) a financé la formation du responsable du Centre des Ressources Professionnelles (CRP) et du point focal en e-commerce.	
3.	Lux-Développement	Financement de la restauration des manuscrits de Tombouctou.	
4.	Coopération Danoise	Mise en œuvre du PACEPEP (réalisation d'études de faisabilité de maisons d'artisans dans les localités)	
5.	Coopération Suisse	Appui à travers la Cellule Opérationnelle pour la Formation Professionnelle dans le Secteur de l'Artisanat (COFPA) dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention entre le Programme d'Appui à la Formation Professionnelle (PAFP)/Swisscontact-APCMM-FNAM	
6.	ICI	Appui de l'Institut de Coopération Internationale (ICI) au renforcement de capacité des Artisans par l'apprentissage à distance	
7.	BOAD	Le BOAD a appuyé l'évaluation du Projet de Développement du Secteur de l'Artisanat (PDSA) et l'élaboration du Programme de Promotion et de Valorisation de l'Artisanat (PPVA)	
8.	Coopération Turque	Renforcement des capacités des acteurs du secteur de l'Artisanat	
9.	Coopération Marocaine	Renforcement des capacités des acteurs du secteur de l'Artisanat	
10.	Coopération Espagnole	Renforcement des capacités des acteurs du secteur de l'Artisanat	
11.	ONUDI	Projet de Renforcement des compétences créatives dans le secteur artisanal par le développement des Villages Artisanaux Créatifs à Tombouctou et Bamako, projet porté par l'ONUDI	
12.	OCI	L'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) renforcement les capacités des acteurs du secteur de l'Artisanat	
13.	UE	Mise en œuvre du programme TBT-ACP-UE dans le cadre du renforcement des acteurs du secteur de l'Artisanat en matière de normes et qualité des produits artisanaux	
14.	UNESCO	Réalisation d'un centre de teinture pour une association de femmes de Dianéguéla	

189. Au niveau de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali on note le financement de l'équipement du Centre de Ressources Artisanal de la Commune II du District de Bamako dans le cadre de la convention APCMM/UEMOA.

190. Dans le cadre de l'appui à l'APCMM, on note le protocole APCMM/APEJ pour le renforcement des capacités et le protocole APCMM/ONG FIINCO AFRICA GROUP pour le financement des entreprises artisanales.

191. Au niveau de la Direction Nationale de l'Artisanat, il y a eu une convention DNA/PAFICOT pour le renforcement des capacités des acteurs de la transformation artisanale du coton et la construction du centre de Ségou.

**Tableau 62 : Cadre partenarial du Tourisme en 2015**

N°	Liste des partenaires	Réalisations	Obs.
1	FAFPA	Formation des hôteliers et guides à Mopti et à Ségou	
2	Université de Ségou	Accord sur le développement du tourisme dans la région de Ségou	

192. Dans le domaine du partenariat Public-Public, on retiendra principalement : (i) le partenariat entre l'OMATHO et le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) pour la formation des opérateurs du secteur du tourisme (hôteliers, restaurateurs et guides de tourisme) dans les régions de Mopti et de Sagou ; (ii) le partenariat entre OMATHO et l'Université de Ségou dans le cadre du développement du tourisme dans la région de Ségou (iii) la collaboration OMATHO et la SNV dans le cadre de la formation des aspirants guides de tourisme (iv) OMATHO et d'autres Départements notamment ceux chargés de la Culture, de l'Environnement, de la Défense, de la Sécurité Intérieure et de la Protection Civile, de la Santé.

193. Les relations entre l'OMATHO et les différentes Associations et Organisations professionnelles du secteur, à travers des commissions de travail, des réunions et/ou ateliers.

**Tableau 63 : Cadre partenarial de l'Emploi et de la Formation Professionnelle en 2015**

N°	Liste des partenaires	Réalisations	Obs.
1.	FIDA	Appui au MEFPJCC à la mise en œuvre du programme FIER	
2.	BIT	Appui à l'APEJ pour la mise en œuvre du PEJ II ; à l'ANPE et au MEFPJCC pour l'élaboration de la Politique Nationale de l'Emploi(PNE) et son Plan d'Actions Opérationnel.	
3.	BOAD	Appui à l'APEJ pour le financement de l'étude de faisabilité des projets des jeunes.	
4.	GIP INTER	Appui au MEFPJCC dans le cadre du renforcement des capacités et les appuis techniques.	
5.	Banque Mondiale	Appui au PROCEJ	
6.	Lux-Développement	A travers le PAFIP, appui la DNFP en matière de formation des maîtres d'apprentissage et d'équipement des ateliers écoles, construction et équipement de centres de formation (CFP/IFP) et de centres d'éducation pour le développement (CED), rénovation des programmes de formation dans les centres, rénovation de l'apprentissage traditionnel chez les artisans et agriculteurs, appui au dispositif de microfinance pour le financement des jeunes et des petites entreprises artisanales.	
7.	Coopération Suisse	A travers le PAFP, appui à la DNFP en équipements des services locaux et révision des programmes	
8.	APBEF	Appui ANPE	
9.	OIF	Appui au PRODEFPE dans le cadre du Renforcement des capacités	

### Analyse de la coopération :

194. L'Emploi et la Formation Professionnelle constituent une préoccupation majeure des plus hautes autorités du pays. A ce titre, le Département en charge des questions relatives à l'emploi et à la formation professionnelle bénéficie de l'accompagnement et l'appui de plusieurs partenaires étrangers.

195. La Coopération Luxembourgeoise (Lux-Développement) appuie la Formation et l'Insertion Professionnelle à travers le PAFIP. La coopération Suisse et le Royaume de Danemark à travers le PAFP/Swisscontact intervient dans la consolidation de la formation par apprentissage. Le Bureau International du Travail (BIT) à travers son expertise en matière de promotion de l'emploi décent accompagne fortement le Département de l'Emploi et de la Formation Professionnelle dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de développement définie par le Gouvernement du Mali.

196. En outre, le secteur privé est aussi fortement impliqué en matière d'emploi et de formation professionnelle.

**Tableau 64 : Cadre partenarial de la promotion de l'investissement en 2015**

N°	Liste des Partenaires	Réalisations	Obs.
----	-----------------------	--------------	------

1	CNUCED	Actualisation des données du site e-Régulations (formation, collecte) et du site web et celle de l'EDIC	
---	--------	---	--

**Tableau 65 : Cadre partenarial de la réforme du climat des affaires**

N°	Liste des Partenaires	Réalisations	Obs.
1	Coopération Allemande (GIZ)	Appui à l'amélioration de la compétitivité des corridors Bamako- Dakar est en cours d'exécution avec l'appui de la GIZ. Un atelier de planification s'est tenu les 01 et 02 décembre 2014 à Bamako qui a abouti à l'élaboration d'une feuille de route dont le suivi est assuré conjointement par l'APEX et la CTRCA.	
2	Alliance Borderless	Facilitation des échanges commerciaux et de Promotion de l'intégration Régionale en Afrique de l'Ouest : en collaboration avec USAID West Africa organise du 15 au 16 juillet 2014, une réunion consultative entre les acteurs du Mali et de la Côte d'Ivoire pour discuter des modalités pratiques de mise en œuvre du TRIE unique sur le corridor Abidjan-Bamako.	
3	Webb Fontaine	Dans la perspective de mise en place d'un guichet unique électronique du commerce extérieur au Mali et sur invitation de la société Webb Fontaine, une délégation malienne composée de la CTRCA, l'API-MALI, la DNCC, la DGD et le Syndicat des Commissionnaires Agréés en Douane du Mali s'est rendue à Abidjan du 30 août au 02 septembre 2015	
4	Banque Mondiale	Partenariat Public Privé : assistance technique au Mali à travers une étude diagnostique	

**Tableau 66 : Cadre partenarial de la Microfinance en 2015**

N°	Liste des Partenaires	Réalisations	Obs.
1	Agence Canadienne de Développement International	Appui à la facilitation de l'accès aux services financiers ; à l'appui à la viabilité des SFD et à la Coordination Gestion-suivi évaluation du programme. Le coût est de 3 400 000 000 FCFA.	

### **Analyse de la coopération :**

197. Le Programme de Microfinance Rurale est une initiative novatrice conjointement développée par le Gouvernement de la République du Mali et le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA). Le programme a démarré ses activités en août 2010 pour une durée de 8 ans. Son objectif est de « contribuer à l'accès durable des ruraux pauvres à des services financiers répondant à leurs besoins de développement socio-économique » pour la période 2014-2018.

198. Dans sa mise en œuvre opérationnelle cet objectif est décliné en deux objectifs spécifiques : (i) la promotion de mécanismes et de produits adaptés et ; (ii) le renforcement de la capacité d'intervention durable des SFD. Le programme est articulé autour de trois composantes : (i) facilitation de l'accès aux services financiers ; (ii) appui à la viabilité des SFD, et (iii) coordination, gestion et suivi-évaluation du programme.

199. Le programme s'est fixé comme résultats d'atteindre 315 000 personnes au sein des populations à faibles revenus que sont : les ménages agricoles, les organisations paysannes et les promoteurs individuels d'initiatives économiques particulièrement les femmes et les jeunes.

200. Le lancement des activités de deux projets d'appui au secteur de la microfinance par l'Agence Canadienne de Développement International :

- le projet de Financement Agricole et Rural au Mali (FARM) vise à développer des produits financiers adaptés au monde agricole à travers (i) le renforcement des capacités de cinq (5) SFD afin de toucher 18 000 agriculteurs, dont 4 500 femmes ; (ii) la mise en place d'un fonds de garantie et d'une ligne de crédit (assurance récolte et garantie de prêt) et support à la restructuration des SFD. Les zones couvertes par ce projet sont : Ségou, Koulikoro, Bamako, Sikasso et régions du Nord. La durée du projet est de 5 ans.
- le Projet d'Appui au financement Inclusif Rural au Mali (AFIRMA), sur 4 ans ; Ce projet vise à améliorer l'accès des populations rurales aux services financiers répondant aux besoins de développement socio-économique à travers (i) une extension géographique (ouverture de points de services) en privilégiant les zones de production agricole afin de toucher 100 000 personnes soit 50% de femmes et 30% de jeunes ; (ii) renforcer les capacités et former les cadres et les techniciens d'au moins 15 SFD et deux organismes d'encadrement (de régulation et de promotion de la microfinance) ; (iii) respect par les SFD du cadre réglementaire application dans l'UEMOA afin de sécuriser le secteur et assurer la confiance des bénéficiaires.
- l'Agence Française pour le Développement a financé l'étude sur l'assainissement du secteur ; un plan d'urgence et d'assainissement du secteur est formulé et adopté par le Gouvernement le 11 mars 2015. Le financement de l'AFD est de 1,5 millions d'Euro soit un montant de 983 935 600 F CFA pour une durée de 2 à 3 ans.

201. Le budget des projets : FARM et AFIRMA ont été évalués à 15 milliards de F CFA.

## 2.Problèmes et contraintes

202. Les difficultés relatives à la mise en œuvre de la politique de développement industriel sont celles liées au faible niveau de financement des activités prévues, à l'insuffisance de ressources humaines qualifiées, de moyens techniques et logistiques, d'infrastructures de base, notamment les zones industrielles viabilisées. Par ailleurs, le marché national est relativement limité et l'accès au marché extérieur demeure complexe. Les coûts élevés des facteurs de production, du transport lié à la vétusté des équipements et des infrastructures existantes constituent également un problème structurel pour le développement du secteur. La fraude, la contrefaçon, et la concurrence déloyale constituent également des freins au développement du secteur. A ces difficultés s'ajoutent l'insuffisance des ressources financières, matérielles et les locaux inadéquats ou inexistantes pour certains services.

203. Les principales difficultés auxquelles le commerce est confronté sont entre autres : (i) l'insuffisance de ressources humaines, techniques et logistiques de qualité et d'infrastructures et équipements marchands ; (ii) l'importance de l'informel, caractérisé par la croissance des pratiques de concurrence déloyale et anticoncurrentielle qui faussent le jeu du marché, affectent le climat des affaires, freinant ainsi le développement des investissements privés. Par ailleurs, des difficultés persistent dans la mise en œuvre des programmes régionaux tels qu'ECOWAS BUSINESS et le Dispositif de Surveillance Commerciale au sein de l'UEMOA, et dans la mise en place du Transport Routier Inter Etats (TRIE) unique entre le Sénégal et le Mali. A ces difficultés s'ajoute l'insuffisance des ressources financières, matérielles et les locaux inadéquats ou inexistantes pour certains services.

204. Le domaine de l'artisanat et du tourisme. L'artisanat est caractérisé par un faible niveau d'organisation et de qualification des artisans et par une faible compétitivité des entreprises artisanales. En outre, l'insuffisance d'infrastructures de soutien à ce secteur, et des sources de financement adaptées aux entreprises artisanales constitue également des limites au développement de ce secteur qui ne dispose pas de statistiques suffisamment fiables. A ces difficultés s'ajoutent la difficulté dans l'acquisition de certains équipements de laboratoire et de tissage et le retard dans le processus d'approbation des marchés par la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP). En ce qui concerne le tourisme on note principalement l'insécurité dans les zones touristiques, en l'occurrence dans les Régions Nord du pays, l'insuffisance des ressources financières liées particulièrement à la baisse touristique.

205. En ce qui concerne la mise en œuvre des projets et programmes de l'emploi et la formation professionnelle, les principales difficultés sont entre autres (i) l'insuffisance de financement par rapport aux demandes des communautés ; (ii) le retard dans le paiement des contreparties nationales dans le financement des projets/programmes ; (iii) le retard dans le traitement des dossiers et du suivi de la mise en œuvre des activités à cause de l'insuffisance des ressources humaines ; (iv) le retard dans le recrutement des consultants en charge de la mise en œuvre des activités des projets.

206. Dans le domaine de l'emploi, les difficultés de l'emploi sont entre autres : (i) l'absence de réseau interconnecté entre les structures productrices d'informations sur l'emploi ; (ii) le manque de moyens humains et financiers adéquats pour le suivi des activités, la collecte et le traitement des statistiques ainsi que pour la réalisation d'études ciblées ; (iii) la faiblesse de Suivi/ Evaluation des projet/programmes ; (iv) l'insuffisance de financement par rapport aux demandes des communautés ; (v) la difficultés de suivi des activités ; (vi) Le non renforcement des capacités du personnel de l'emploi et de la formation professionnelle.

207. Dans le domaine de la formation professionnelle les difficultés sont entre autres : (i) l'absence d'une stratégie nationale de certification et de validation des acquis professionnels ; (ii) l'absence d'un cadre d'orientation et de mise en cohérence des dispositifs de formation continue, qualifiante et par apprentissage ; (iii) l'insuffisance des infrastructures et des équipements de formation professionnelle ; (iv) l'insuffisance de formateurs qualifiés ; (v) l'inadaptation des programmes de formation à l'Approche par Compétences ; (vi) l'insuffisance de financement de la formation professionnelle.

208. Dans le domaine de la promotion de l'investissement et du secteur privé les principales difficultés sont : (i) la mauvaise gouvernance dans le secteur de la microfinance ; (ii) le déficit de contrôle interne et externe du secteur ; (iii) la défaillance des systèmes d'information et de gestion ; (iv) le taux d'intérêt élevé pratiqué par les SFD ; (v) les difficultés de refinancement des SFD auprès des banques et des investisseurs. (vi) l'insuffisance des moyens (humains, financiers et matériels) des structures d'encadrement du secteur ; (vii) les produits inadaptés aux besoins des populations ; (viii) la non-conformité des SFD avec la nouvelle réglementation ; (ix) l'existence de plusieurs SFD en difficultés ou en voie de l'être.

### 3. Perspectives

209. Dans le domaine du commerce et de l'industrie, il est prévu : (i) l'élaboration et l'adoption de la Politique Nationale de Développement du Commerce et d'une Stratégie nationale de promotion des exportations ; (ii) l'appui à l'aménagement et à la gestion des marchés de seize communes rurales et de seize communes urbaines. Des études seront, par ailleurs, réalisées sur la spécialisation des commerçants et l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement du pays en produits de première nécessité. Un projet de construction de marchés modèles sera adopté ; (iii) le suivi de l'approvisionnement et de la distribution des produits de première nécessité ; (iv) le renforcement du contrôle de qualité et de sécurité des produits et services et le suivi des négociations commerciales dans le cadre de l'OMC et de l'Accord de Partenariat Economique (APE) ; (v) la mise en œuvre du projet gomme arabique : Acquisition de la semence ; (vi) élaboration d'un programme de développement des fruitiers forestiers non ligneux ; (vii) le renforcement des capacités des cadres ; (viii) l'amélioration des mécanismes de mobilisation des ressources financières et matérielles pour l'exécution de ses projets/programmes, du système de suivi évaluation de ses projets/programmes ; (ix) le contrôle des engagements des entreprises industrielles agréées au code des Investissements ; (x) la fusion de SUKALA et N-SUKALA ; (xi) l'élaboration d'un nouveau programme de restructuration et de mise à niveau des entreprises industrielles ; (xii) la poursuite des travaux de sécurisation et d'aménagement des zones industrielles ; (xiii) la poursuite des travaux de viabilisation des zones industrielles de Dialakorobougou, Ségou et Kayes ; (xiv) l'accompagnement à la certification d'unités industrielles et à l'accréditation d'organismes d'évaluation de la conformité notamment les laboratoires.

210. Dans le domaine de l'artisanat et du tourisme, il est prévu : (i) d'inaugurer du siège de la DNA, village artisanal de Sikasso, du Centre National d'Appui à la commercialisation et la transformation artisanale de Ségou (PAFICOT) ; (ii) de mettre en œuvre des activités d'information et de sensibilisation des entreprises artisanales sur l'importance de la Bourse nationale de sous-traitance et de partenariat (BNSTP-Mali) ; (iii) de renforcer les capacités des acteurs du secteur de l'artisanat ; (iv) d'élaborer un guide pour la mise en œuvre des compétences transférées en matière d'artisanat-tourisme ; (v) de promouvoir la consommation des produits artisanaux maliens au niveau national ; (vi) de favoriser l'accès aux marchés publics de l'Etat et des Collectivités Territoriales aux entreprises ; (vii) de mener un lobbying plaidoyer pour la reconnaissance du rôle et de la place du secteur dans la contribution à l'économie nationale ; (viii) de vulgariser le Code Communautaire de l'Artisanat de l'UEMOA ; (ix) de restructurer le réseau des Chambres de Métiers du Mali ; (x) de poursuivre la mise en place des

infrastructures de bases et des services d'appui à la croissance du secteur ; (xi) d'assurer une meilleure intégration de l'Artisanat dans les activités et espace de Tourisme ; (xii) de réhabiliter et le flécher les sites touristiques ; (xiii) de réaliser des études sur le tourisme au Mali ; (xiv) de réaliser des études sur la communication dans le cadre de la promotion touristique au Mali ; (xv) de réaliser une étude des potentialités touristiques ; (xvi) de participer et d'appuyer les manifestations artisanales et touristiques au Mali et à l'étranger.

211. Dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle, il est prévu (i) d'assurer le suivi de la création des 200 000 emplois prévus par le Président de la République au cours de son quinquennat ; (ii) d'assurer le suivi de la mise en œuvre du programme FIER ; (iii) d'assurer le suivi de la mise en œuvre du PROCEJ ; (iv) de vulgariser la PNE et mettre en œuvre son plan d'action ; (v) la formation de vingt mille (20 000) jeunes dans les métiers de l'artisanat, du BTP, du transport et de l'agro-sylvo-pastoral ; (vi) l'élaboration de cinq (5) référentiels de certification ; (vii) la certification de six cent (600) maîtres artisans dans le cadre de la mise en œuvre du PROCEJ et FIER ; (viii) la formation en ingénierie de formation (stratégie et gestion des dispositifs) de cent cinquante (150) agents (de la DNFP, des DIREFOP et des collectivités territoriales) ; (ix) l'implantation de vingt-trois (23) nouveaux programmes dans les centres de formation privés et publics ; (x) la réalisation de la carte de la formation professionnelle et le Système d'information Géographique ; (xi) la réalisation d'études sur l'identification des besoins de formation et des bassins d'emploi ; (xii) l'évaluation du programme emploi jeune II ; (xiii) l'élaboration d'un nouveau programme emploi jeune

212. Dans le domaine de la promotion de l'Investissement et du Secteur privé, le département prévoit de mener en 2016 les activités ci-après : (i) la mise en place de la carte de l'entrepreneur ; (ii) l'organisation du Forum « Investir au Mali 2016 » ; (iii) la poursuite de la mise en place du système de facilitation des échanges ; (iv) le développement de l'application du Guichet Unique étendue au RCCM ; (v) le suivi de la mise en œuvre du Programme pluriannuel d'appui aux PME et son plan d'actions 2016-2020 ; (vi) la mise en place d'une Unité Centrale chargée de la supervision et de la coordination de la politique globale sur les PPP ; (vii) l'élaboration de la base de données sur les PME ; (viii) la réalisation de l'étude portant opérationnalisation des centres d'incubations et assimilés existants ; (ix) la réalisation du site web du STP/CSSP ; (x) le recrutement du Modérateur du Bureau de Concertation Etat-Secteur Privé ; (xi) La réalisation des études pour la relance des activités de la ferme agro-industrielle de thé de Farako, en rapport avec les opérateurs privés maliens et chinois (Groupe CGCOC) ; (xii) l'adoption de la politique nationale de développement de la micro finance et son plan d'actions 2016-2020 par le Conseil des ministres ; (xiii) la réforme du secteur pour prendre en compte la gouvernance ; (xiv) la mise en œuvre du plan d'urgence et d'assainissement du secteur ; (xv) la transformation institutionnelle de la CCS/SFD en une structure autonome ; (xvi) l'opérationnalisation du Bureau d'Information sur le Crédit (BIC) ; (xvii) la mise en place d'un mécanisme de refinancement durable des SFD au Mali ; (xviii) la mise en place d'un centre de traitement informatisé pour les SFD de petites et moyennes tailles ; (xiv) la mise en œuvre de la nouvelle Loi portant réglementation des SFD au Mali ; (xv) la redynamisation des cadres de concertations du secteur ; (xvi) le renforcement des moyens (humains, financiers et matériels) des structures d'encadrement ; (xvii) le renforcement des capacités des acteurs du secteur.

## 4. Recommandations

### 4.1. Suivi de la mise en œuvre des recommandations issues de la revue sectorielle 2014

Tableau 67 : Rappel des recommandations

N°	Recommandations	Structures responsables	Structures impliquées
1	Mobiliser le financement pour l'élaboration et la mise en place d'un outil de suivi évaluation des réformes	CTRCA	CPS/ DFM
2	Elaborer et mettre en œuvre un outil de suivi évaluation des réformes	CTRCA	CPS/DFM
3	Augmenter le niveau des budgets alloués	DFM	CPS
4	Renforcer le système de suivi-évaluation des projets en exécution	MCI/MPISP/ MEFPJCC/MCAT	CPS / DFM
5	Produire et déposer régulièrement les rapports d'exécution des chantiers de construction	MCI/MPISP/ MEFPJCC/MCAT	DFM
6	Renforcer les capacités des ressources humaines chargées de la gestion des projets	MCI/MPISP/ MEFPJCC/MCAT	CPS / DFM / DNPDP / DRH
7	Ouvrir la moitié ou le ¼ du fond des projets par an	DFM	
8	Créer plus d'interactions entre la CPS et les gestionnaires de projets/programmes	CPS/Gestionnaires de projets	
9	Doter la CPS de ressources financières conséquentes pour lui permettre d'effectuer ces missions de suivi évaluation des projets/programmes	DGB	DNPDP/DFM
10	Affecter à la CPS des agents conformément à son cadre organique	DRH	DFM
11	Mettre en œuvre le plan de formation de la CPS	DRH	DFM
12	Impliquer la CPS et la DNPDP dans la conception et la formulation des documents de projets	Gestionnaires de projets/programmes	
13	Doter la CADD Artisanat-Tourisme de ressources conséquentes pour la mise en œuvre des compétences transférées.	CADD/MCAT	
14	Diligenter la mise en œuvre des mesures d'accompagnement promises à l'OPI pour la relance des entreprises à travers les contrats de performance et celles comprises dans le livre blanc.	DNI	OPI
15	Suivre et évaluer les préoccupations des industriels dans les rapports des années précédentes.	DNI	OPI
16	Diversifier les sources de financement de l'industrie, comme le crédit-bail moins contraignant que nos structures classiques.	API	OPI/CPA-SFD
17	Diversifier les sources de financement comme le capital risque pour la promotion des investissements	API	CPA-SFD
18	Mettre en œuvre un mécanisme de suivi évaluation axée sur l'atteinte des résultats en lieu et place du suivi évaluation axée sur la mise en œuvre	Toutes structures/ Gestionnaires de projets/programmes	DNPDP/CSLP

## Canevas de suivi-évaluation de la mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle 2014

Objectif	Résultat attendu	Indicateurs de suivi évaluation	Recommandations	Etat d'exécution			Commentaires
				R	ER	NR	
Réduire les contraintes et difficultés de mise en œuvre des politiques et stratégies du secteur	Le système de suivi évaluation a été amélioré	Outil de suivi évaluation disponible	Mobiliser le financement pour l'élaboration et la mise en place d'un outil de suivi évaluation des réformes	X			
			Elaborer et mettre en œuvre un outil de suivi évaluation des réformes	X			
			Doter la CPS de ressources financières conséquentes pour lui permettre d'effectuer ces missions de suivi évaluation des projets/programmes		X		
	Les activités du secteur ont été financées à hauteur de souhait	Taux d'activités réalisées	Augmenter le niveau des budgets alloués			X	PNA/ERP : Les activités du secteur n'ont pas été financées à hauteur de souhait parce que le niveau du budget alloué est faible.
			Ouvrir la moitié ou le ¼ du fond des projets dès le premier trimestre	X			DFM/MEFPJCC : La moitié des fonds alloués aux projets sont ouverts au premier trimestre 2015.
	Les capacités de la CPS ont été renforcées	Nombre d'ateliers de formation organisés	Mettre en œuvre le plan de formation de la CPS		X		
			Renforcer les capacités des ressources humaines chargées de la gestion des projets			X	DFM/MEFPJCC : Les capacités des ressources humaines chargées de la gestion des projets n'ont pas été renforcées.
			Renforcer le système de suivi-évaluation des projets en exécution				
	Des agents ont été affectés conformément au cadre organique de la CPS	Nombre d'agents	Affecter à la CPS des agents conformément à son cadre organique		X		Un agent a été affecté conformément au cadre organique de la CPS.
	Les gestionnaires de projets/programmes, la CPS et DNPDP collaborent	Nombre d'actions communes	Créer plus d'interactions entre la CPS et les gestionnaires de projets/programmes		X		PNA/ERP : La collaboration entre le PNA/ERP, la DNPDP et la CPS est en cours.
Impliquer la CPS et la DNPDP dans la conception et la formulation des documents de projets				X		DFM/MEFPJCC : La collaboration entre le	

Objectif	Résultat attendu	Indicateurs de suivi évaluation	Recommandations	Etat d'exécution			Commentaires
				R	ER	NR	
							PNA/ERP, la DNPD et la CPS est en cours.
	Les rapports d'exécution des chantiers de construction ont été régulièrement produits et déposés	Nombre de rapports	Produire et déposer régulièrement les rapports d'exécution des chantiers de construction		X		DFM/MEFPJCC : Les rapports d'exécution des chantiers de construction sont en cours.
	La CADD Artisanat-Tourisme a été dotée de ressources conséquentes pour la mise en œuvre des compétences transférées.	Niveau de mise en œuvre des compétences transférées	Doter la CADD Artisanat-Tourisme de ressources conséquentes pour la mise en œuvre des compétences transférées.	X			CADD/AT
	La mise en œuvre des mesures d'accompagnement promises à l'OPI pour la relance des entreprises a été diligentée à travers les contrats de performance et celles comprises dans le livre blanc.	Nombre de mesure d'accompagnement dans le livre blanc mise en œuvre  Nombre de contrat de performance	Diligenter la mise en œuvre des mesures d'accompagnement promises à l'OPI pour la relance des entreprises à travers les contrats de performance et celles comprises dans le livre blanc.	X			DNI : Validation de 6 études  Signature de trois contrats de performance
	Les préoccupations des industriels dans les rapports des années précédentes ont été suivies et évalués.	Rapport de suivi-évaluation	Suivre et évaluer les préoccupations des industriels dans les rapports des années précédentes.			X	DNI :
	Les sources de financement de l'industrie, comme le crédit-bail moins contraignant que nos structures classiques, ont été diversifiées.	Nombre de sources de financement	Diversifier les sources de financement de l'industrie, comme le crédit-bail moins contraignant que nos structures classiques.		X		API-MALI :
	Les sources de financement comme le capital risque pour la promotion des investissements ont été diversifiées.	Nombre de sources de financement	Diversifier les sources de financement comme le capital risque pour la promotion des investissements		X		API-MALI :
	Un mécanisme de suivi évaluation axée sur l'atteinte des résultats en lieu et place du suivi-évaluation axé sur la mise en œuvre a été mis en place	Mécanisme opérationnel	Mettre en œuvre un mécanisme de suivi évaluation axée sur l'atteinte des résultats en lieu et place du suivi-évaluation axé sur la mise en œuvre	X			CPS : Une formation sur la GAR a été organisée au Centre du secteur privé du 31 août au 11 septembre 2015 à l'intention des membres du cabinet, les responsables des structures techniques et projets/programmes du MCI

R= Réalisé

ER= En cours de Réalisation

NR= Non Réalisé

## 4.2. Recommandations de la revue sectorielle 2015

213. Des résultats encourageants ont été obtenus en 2015. Cependant, sur la base des principales contraintes et des difficultés relevées lors de la mise en œuvre des politiques et stratégies du secteur et des enseignements tirés, les recommandations ci-dessous ont été formulées pour améliorer la performance des projets et programmes du secteur.

**Tableau 68 : Recommandations**

N°	RECOMMANDATIONS	STRUCTURES RESPONSABLES DU SUIVI	STRUCTURES IMPLIQUEES
1	Améliorer la dotation en ressources financières, matérielles et humaines	Toutes structures/ projets et programmes	DFM/MCI, DRH/SDEF
2	Mettre à disposition des locaux pour les services qui en ont besoins	DNI, DNCC, CAAGM, APEX	DFM/MCI
3	Faciliter l'acquisition de certains équipements de laboratoire et de tissage	CDAT	DFM/MCAT
5	Améliorer le processus d'approbation des marchés par la DGMP.	DNA	DFM/MCAT
6	Améliorer le financement par rapport aux demandes des communautés	PNA/ERP	DMF/MEFPJCC
7	Améliorer le taux de décaissement des projets/programmes	CPA/SFD	DFM/MPISP
8	Améliorer le paiement des contreparties nationales des projets/programmes	FIER/PROCEJ	DFM/MEFPJCC
9	Recruter les consultants dans les délais pour la mise en œuvre des activités des projets.	PROCEJ	DFM/MEFPJCC
10	Appuyer le renforcement des capacités du personnel de l'emploi et de la formation professionnelle	DRH/Emploi	DFM/MEFPJCC
11	Instituer un cadre de concertation impliquant tous les acteurs intervenant dans le processus de décaissement	CPS-SICAEPIP	Toutes structures secteur

## 5. Conclusion

214. Les revues sectorielles sont organisées par les ministères sectoriels sur la base des rapports issus des ateliers de validation des données relatives aux projets/programmes et aux budgets-programmes.

215. La réussite des revues sectorielles est donc fortement liée à la qualité des extraits des ateliers de validation des données relatives aux projets/programmes et aux budgets-programmes. Ces extraits sont liés à leur tour à l'efficacité du système de collecte et de traitement des données mis en place pour ceux qui concerne les projets/programmes et les budgets-programmes.

216. Les données concernant les revues sectorielles portent d'une part sur l'analyse rétrospective et d'autre part sur les perspectives.

217. Le secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l'Investissement et du secteur privé compte en 2015, trente-un (31) projets/programmes pour un coût total de 156 689 000 000 FCFA dont 119 617 000 000 FCFA de financement acquis soit 76,34%.

218. Sur les 31 projets, 29 projets sont en exécution avec un coût global de 156 315 000 000 FCFA. Le financement total acquis est de 119 243 000 000 FCFA, soit 76,28% du coût total ; le financement intérieur acquis s'élève à 47 756 000 000 FCFA soit 39,74% du financement total acquis, celui de l'extérieur est de 71 861 000 000 FCFA soit 60,26% du financement total acquis. On constate que le financement extérieur du secteur est égal aux 2/3 du financement total acquis.

219. Le cumul des décaissements enregistrés au 31 décembre 2015 pour l'ensemble des projets en exécution est de 50 367 000 000 FCFA, avec 34 950 000 000 FCFA pour le financement intérieur, soit un taux de décaissement de 73,77% et celui du financement extérieur est de 15 413 000 000 FCFA, soit un taux de décaissement de 21,45%. Le taux d'exécution global de l'ensemble des projets/programmes du secteur est de 42,24%.

220. Les Ministères MCI, MCAT, MEFPJCC et MPISP ont fait respectivement un taux d'exécution des budgets de projets et programmes prévus en 2015 à 99,95% ; 68,43% ; 71,36% et 86,09%.